L'ECHO des casernes

numéro 6 _ JANVIER 78 _ mensuel

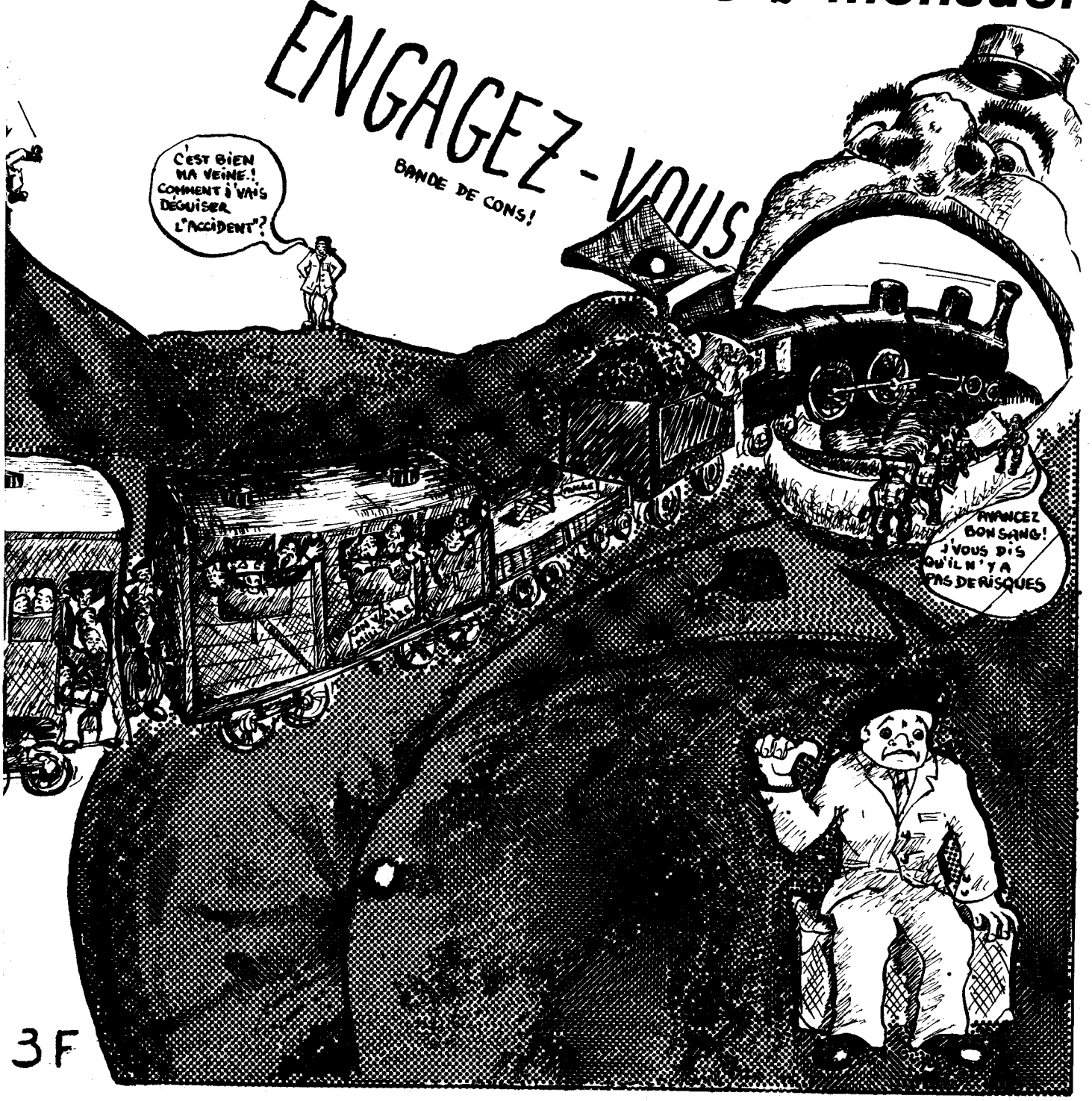

3F

"ARRETE TON CHAR ... giscard"

Le gouvernement s'est beaucoup occupé de l'armée ces temps derniers. Ce n'était pas, comme on s'en doute, dans le but de satisfaire les revendications des soldats. Bien au contraire.

Giscard a, tout d'abord, laissé planer la menace d'une intervention militaire directe au Sahara occidental. Il s'agissait, soit disant, de délivrer des français « sauvagement enlevés par les Barbares » du Front Polisario. L'action de l'armée n'aurait eu qu'un but purement humanitaire. Aujourd'hui, après la libération par le Polisario des Français qu'il détenait, toute la propagande officielle tombe à l'eau : il n'y a plus de Français à délivrer et pourtant des militaires français continuent à entraîner les troupes mauritaniennes. Pire, des avions français ont bombardé à plusieurs reprises au napalm des colonnes saharauies. C'est bien la preuve qu'en réalité Giscard se souciait peu du sort des « prétendue otages », il n'avait et il n'a toujours qu'une idée en tête : préserver les intérêts des grandes firmes captalistes françaises dans cette région. Plus le Polisario se fera menaçant, plus le pouvoir accentuera sa pression militaire.

Mais ce n'est pas tous. Non content de préparer une intervention militaire néocoloniale, Giscard entend « faire face à la subversion intérieure ». Le journal *Le Monde* a en effet, révélé que le gouvernement a récemment tenu un conseil ministériel sur la question du « terrorisme » où ont été mises au point des mesures applicables en cas de « situation chaude ». « L'armée jouerait un rôle de premier plan dans ce cadre « comme l'indique un document publié par la quotidien du soir « L'armée de terre doit pouvoir faire face à une menace de subversion intérieure généralisée avec ou sans intervention d'ennemi intérieur, visant l'ensemble des points sensibles du territoire dont la destruction ou la saisie par un adversaire compromettrait la sécurité de la nation. Des plans généraux de « protection » de chaque département ont été définis ainsi que les conditions d'emploi des forces armées dans l'hypothèse de « troubles graves, généralisés ».

C'est très explicite : c'est bien le mouvement ouvrier et populaire qui est visé par ces mesures : qu'il déclenche une offensive d'ampleur et l'armée sera là pour protéger la sécurité des patrons. A quelques mois des législatives, Giscard prépare l'avenir : il entend se donner les moyens pour éviter un débordement d'un gouvernement de gauche par les travailleurs. D'ores et déjà, le gouvernement envisage de faire appel aux marins pour briser la grève de l'EGF, si celle-ci reprend et se prolonge.

On le voit, c'est d'une armée entièrement à sa botte dont rêve Giscard. Malheureusement pour lui (et fort heureusement pour nous), il y a des ratés dans la machine. Ainsi le jour même où Giscard élaborait ses plans « antisubversion », plusieurs soldats de Toulouse, le visage masqué, dénonçait lors d'une conférence de presse les préparatifs de guerre contre le peuple saharaoui. Des soldats de la coordination Rhônes-Alpes les avaient précédé quelques jours plus tôt. C'est bien la preuve de la vitalité du mouvement de soldats. Un mouvement qui lutte pour que les « travailleurs sous l'unifiorme » aient les mêmes droits que leurs camarades civils. Un mouvement qui s'affirme solidaire du mouvement ouvrier et populaire et entend tout faire pour que Giscard ne puisse utiliser ; l'armée contre eux.

Encore faut-il pour cel que le soutien civil se renforce. En ce sens, la prise en charge par l'UD CFDT santé-Services sociaux du Rhône de la conférence de presse de la coordination Rhônes-Alpes est un élément très positif. C'est dans cette voie que le mouvement syndical devrait s'engager dans son ensemble.

Pour notre part, collectif national de soutien aux luttes des soldats, nous entendons faire le maximum de ce que nous pourrons faire pour renforcer le maintien civil, populariser les initiatives du mouvement des soldats, faire entendre la voix des soldats en lutte à l'occasion des législatives. Giscard a échaffaudé de sombres projets mais il n'a pas fini d'en baver. Nous saurons bien, tous ensemble, en civil ou sous l'uniforme, lui faire « arrêter son char ».

Conférence de presse de la coordination "Rhône-Alpes" des comités de soldats

Le 16 novembre dernier s'est déroulée dans les locaux de la Bourse du Travail de Lyon une conférence de presse de la Coordination des comités de soldats de la région Rhône-Alpes qui regroupe le 4e Régiment de chasseur alpins d'Annecy, le 62e régiment d'artillerie de montagnes de Varces, le 75e Régiment d'infanterie de Valence, le 106e Régiment d'infanterie alpine de Briançon, le 27e Régiment de génie d'Avignon, le 7e Bataillon de chasseurs alpins de Bourg Saint-Maurice ainsi que d'autres comités en cours de formation.

C'est le syndicat départemental santé-sociaux CFDT du Rhône qui a pris en charge l'organisation de la conférence. Les délégués des comités de soldats ont présenté les axes de lutte que s'est fixé la coordination Rhône-Alpes :

— une campagne transport par le biais d'une pétition.

— une campagne sécurité : les appelés sont longuement revenus sur la mort tragique de C. Bonnefoy, appelé du 75e R.I. de Valence : des membres de la commission d'enquête civile qui s'est formée sur Valence suite à l'appel du comité ont également dénoncé les responsabilités de la hièrarchie militaire dans cette affaire. Les soldats ont également dénoncé les préparatifs d'intervention militaire contre le peuple saharoui.

Nous présentons ci-dessous les principaux extraits de cette conférence.

Pour les transports gratuits, le droit aux perms !

Depuis trois ans, les soldats ont exigé sans relâche des autorités militaires et du gouvernement les transports gratuits sur les lignes SNCF.

En 1975, face aux luttes du contingent, le gouvernement a été obligé d'accorder un voyage gratuit par mois.

... **C'est manifestement insuffisant** : l'essentiel de notre maigre solde est absorbée aujourd'hui par nos frais de transport, et souvent beaucoup d'entre nous renoncent à leurs permissions pour raisons financières. Les signataires exigent donc les transports gratuits sur simple présentation de la carte militaire.

...**Très souvent, le week-end**, trains et gares sont surchargés, autant pour nous que pour les usagers civils ou les employés. Nous voulons des conditions de transport décentes, par l'organisation de trains supplémentaires.

...**Souvent des soldats perdent plusieurs heures dans** les gares ou en ville, pour avoir quitté la caserne quelque minutes trop tard : alignement des horaires de permission sur les horaires SNCF !

...**Pour les départs et retours de premissions**, comme pour les quartiers libres et autorisations de sortie, les soldats doivent encore payer eux-mêmes leur déplacements; souvent pour plusieurs kilomètres : prise en charge par l'armée (ou les municipalités) du transport caserne-gare ou ville et retour !

De plus, les signataires exigent, comme dans le civil, un droit de repos hebdomadaire de deux jours, et pour celà :

— 48 h de perm par semaine (2 X 72 pour FFA), récupérables en cas de retenue à la caserne.

— Que le temps de transport soit ajouté à ces 48 h.

Celà signifie que les permisions doivent être considérées, non comme une faveur, mais comme un droit inaliénable : nous voulons passer 48 h chez nous !

Les soldats soussignés demandent aux organisations syndicales et notamment aux syndicats des transports de s'associer à cette démarche.

Déja plusieurs dizaines de signatures récoltées !

Renvoyer les feuilles remplies à : Me A.Conte (avocat), 7 rue Dante, 75005 Paris.

DECLARATION DE LA COORDINATION

La Coordination Rhônes-Alpes des comités de Soldats condamne vigoureusement les préparatifs militaires engagés par le gouvernement français autour de l'affaire du Sahara occidental.

Elle dénonce la politique de collaboration militaire entre les Etats réactionnaires qui veulent étouffer le peuple saharaoui.

Elle dénonce la présence de militaires français, paras et officiers dans des bases mauritaniennes et les livraisons d'armes effectuées secrètement ces derniers jours.

Elle dénonce la mise en état d'alerte de compagnies et d'unités de la IIe DP et de la 9e DINA.

Elle appelle les appelés et les engagés à ne pas accepter une aventure coloniale dans laquelle certains veulent les envoyer.

Elle appelle tous les appelés et engagés à suivre l'exemple des camarades de Toulouse-Balma, de Toulon et d'ailleurs, en protestant énergiquement contre les préparatifs militaires en cours.

Elle appelle l'ensemble du mouvement ouvrier à s'opposer dans l'unité à ces menées néo-coloniles et à dénoncer l'appel à l'agression.

déclaration de la coordination "Rhône-Alpes"

Voici plusieurs mois que l'exigence des transports gratuits, du droit au repos hebdomadaire a été avancée par les soldats en lutte.

Partout, les tracts, les journaux de comités de soldats, les conférences de presse ont martelé cette revendication : en Bretagne, en Allemagne, dans plusieurs casernes de l'Est, à Tours et Orléans, etc.

La rencontre nationale des soldats présents à la manifestation du 1er Mai 1977 a lancé un appel pour une campagne d'ampleur sur les transports et les permissions.

Nombreuses sont les prises de position des syndicats ouvriers, des organisations ouvrières et démocratiques, qui exigent la satisfaction urgente de ces revendications.

C'est pour toutes ces raisons que nous, comités de la coordination Rhône-Alpes, avons aussi commencé à faire circuler la pétition suivante, qui, à l'heure actuelle, a déjà été signée par 150 soldats de la région (dont les signatures sont déposées chez un avocat).

C'est pour toutes ces raisons que nous appelons aujourd'hui tous les marins, soldats, aviateurs, appelés et engagés, à lutter ensemble pour le droit aux transports gratuits et aux permissions régulières.

Dans plusieurs casernes, les autorités, inquiétées par le ras-le-bol suscité par nos conditions de transport scandaleuse, ont déjà été contraintes d'adapter les départs de perm aux horaires SNCF. Lors du débat sur le budget des armées, même des responsable de la majorité ont publiquement reconnu que la situation des permissionnaires en voyage était « préoccupante ».

Voilà qui montre qu'il est possible d'obtenir ce que nous réclamons, si nous engageons une lutte unie et résolue.

Alors, nous disons à tous les soldats, marins et aviateurs :

— Signons massivement la pétition pour les transports et les perms, qui a commencé à circuler !

— Faisons-la connaître partout, dans les trains, les cars, les casernes et les bases !

— Appelons tous nos camarades civils, militants syndicaux et politiques, à soutenir et faire connaître cette pétition !

— Demandons aux organisations syndicales des cheminots, qui subissent comme nous la politique des trains surchargés, les conditions de travail éprouvantes, de lutter avec nous !

Nous, comités de la coordination Rhône-Alpes, disons au gouvernement et aux autorités militaires : vous n'avez répondu que par la répression à nos revendications. Vous devez répondre autrement, lorsque des milliers de signatures arriveront de tous les coins de France et des FFA, lorsque syndicats et organisations démocratiques auront encore manifesté leur soutien actif !

Nous appelons tous les comités de soldats, toutes les coordinations locales et régionales à engager la bataille de la pétition nationale. Ainsi le mouvement des soldats, sur la même campagne, pourra mobiliser toutes ses forces, et donc progresser dans son organisation !

Nous appelons tous les soldats en lutte à réaffirmer l'ensemble de leurs revendications qui, depuis l'Appel des cent, se sont précisées et enrichies (conditions de travail, hygiène et sécurité, délégués, libertés démocratique...).

Nous appelons les confédérations syndicales à nous aider dans cette bataille nationale, à nous aider à combattre l'isolement et le mur du silence qu'on prétend encore nous imposer !

— Soldats, marins, aviateurs : en avant pour les transports gratuits, le droit aux perms, jusqu'à la victoire !

(Déclaration de la coordination Rhône-Alpes, le 19 novembre 1977, à la bourse du travail de Lyon)

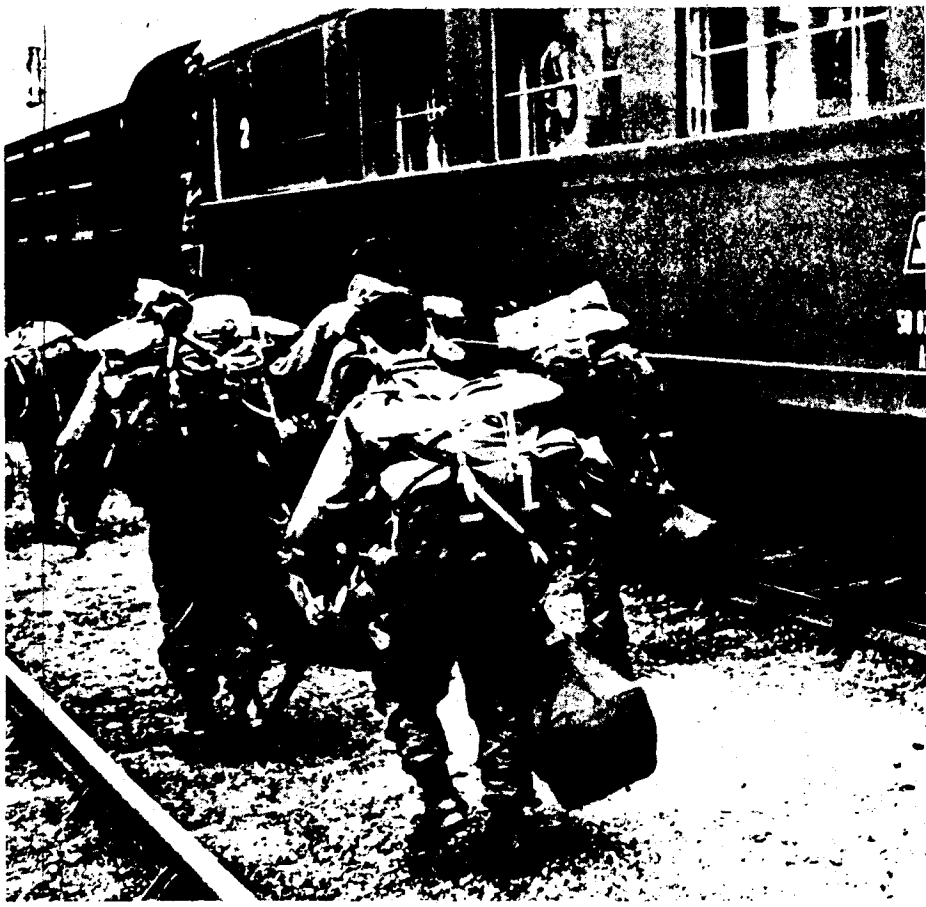

L'initiative prise par la coordination Rhônes Alpes engage tout le mouvement des soldats. C'est donc à l'ensemble des comités de décider démocratiquement les suites qu'ils entendent lui donner. **« L'Echo »** *peut être un moyen d'engager le débat : militants des comités, nos colonnes vous sont ouvertes. A vos plumes.*

Conférence de presse des comités de soldats de Toulouse

Les préparatifs d'intervention au Sahara, ça n'a rien de bidon. C'est ce qu'ont tenu à affirmer les comités de soldats de Toulouse en organisant fin novembre dernier une conférence de presse dans les locaux de l'hebdomadaire régional « La tribune du Midi »

Depuis le début de l'affaire de Zouérate, les régiments de la 11éme division parachutiste, de la 9éme division d'infanterie de marine de Dinan et les régiments de la Légion Etrangère ont été mis en état d'alerte sur la base aérienne de Francazal, proche de Toulouse. Ainsi les bisasses de la BA 101 ont pu voir débarquer chez eux 600 paras, mitraillettes en bandoulière, prêts à partir à tout moment. Du matériel et des engagés sont partis par avion Transaal, ont révélé les délégués des comités de soldats.

Mais il n'y a pas que les troupes d'élite à être mobilisées : des exercices d'alerte ont eu lieu au 45éme RGA de Balma : il y a même eu une « alerte H moins trois » (le régiment doit se préparer en 3 heures maxima à partir pour n'importe quel endroit) ce qui ne s'était pas vu depuis mai 68.

De plus, on demande inocemment aux bidasses s'ils n'aimeraient pas partir dans les transmissions « quelque part en Afrique ».

« De très nombreux appelés sont inquiets » ont expliqué les représentants des comités « la situation occasionne un surcroît de travail, les gardes sont doublées, le matériel doit être tenu prêt. Il y a eu des menaces sur les quartiers libres et les permissions, ainsi on envisage le plus sérieusement du monde de rappeler les permissionnaires au beau milieu du week-end, en cas d'alerte ».

Les comités du 45eme RGA de Balma et de la B.A. 101 de Francazal ont entrepris un intense travail d'explication et de dénonciation dans leurs unités. Il demandent le soutien de l'ensemble du mouvement ouvrier et populaire. La présence à leur conférence de représentants du collectif de soutien aux luttes des soldats, objecteurs-insoumis et de la CFDT a constitué une première réponse à leur appel.

Déclaration du comité de soldats du 45e RGA Balma

Depuis trois semaines, c'est à dire depuis le début de l'affaire des otages de Zouérate, les régiments de la onzième division parachutiste (IIe DP), de la neuvième division d'infanterie de marine (9e DIMA) de DINANplus les régiments de Légion Etrangère sont succéssivement mis en état d'alerte sur la base aérienne IOI de Francazal, prêts à intervenir.Des effectifs et leur matériel ont déjà été acheminé à la base du Cap vert au Sénégal. Des officiers et des sous officiers sont en Mauritanie pour encadrer les troupes locales et préparer une éventuelle intervention de l'armée Française.

Cette possibilité d'intervention s'est traduite dans l'ensemble des casernes de la région par des exercices de mobilisation qui étaient de véritables test pour une intervention extérieure comme intérieure.

Des gardes doublés(notamment à la BA IOI) Ces exercices avaient pour but de rompre avec le train train quotidien des casernes, de rappeler au contingent qu'il est avant tout opérationnel et à la merci d'intérventions décidées par le pouvoir. il s'agissait aussi de vérifier les capacités de mise en oeuvre des régiments classiques dont les buts militaires ne sont pas aussi présis que ceux de la IIeDP ou de la 9e DIMA

Le pouvoir Français a donc engagé une grande campagne d'intoxication en vue de préparer cette intervention:d'une part.il continue la publicité sur les forces d'interventions extérieure commencée lors du 14 juillet. Ces unités sont en fait des troupes essentiellement composées d'engagés, surentrainées et prétes à tout. Leur commandement vient d'être pris par le général Lacaze, ancien d'extrème Orient, d'Algérie, du Tchad et des services de renseignements SDECE. Elles composent un corps militaire aéroporté complet(artillerie, infanterie, génie, groupe de transports aérien,...) qui leur permet une autonomie compléte, sans faire appel à d'autres régiments classiques. C'est une arme aux mains du pouvoir Français, une arme sur laquelle il peut compter pour tous ses coups de main, autant extérieurs que ceux visant à briser les luttes des travailleurs du pays.

D'autre part il a engagé une campagne de dénaturation de la lutte du peuple saharaoui. En effet, on fait passer les Sahraouis réfugiés dans des camps en Algérie pour des terroristes alors que c'est une véritable guerre pour la libération d'un peuple qui s'est engagé en Mauritanie.

Toute cette campagne d'intoxication est orchestrée dans l'unique but de préparer une intervention militaire défendant les intérets politiques et économiques de la Bourgeoisie Française. Ils ne sont pas des moindres:les richesses minières (fer et phosphate)Mauritanienne alimentent directement les hauts fourneaus d'Usinor Dunkerque, de Wendel,

Nous, comité de soldats, feront tout pour empécher une quelconque intervention de l'armée, que ce soit contre un peuple qui lutte pour sa libération ou contre le mouvement ouvrier français-(nous l'avons déjà vu lors des gréves des éboueurs, des aiguilleurs du ciel ou des travailleurs des PTT).

Traditionnellement, les travailleurs et leurs organisations syndicales ont toujours participé à notre lutte. Rappelons quelques exemples lors du procés à-Marseille des soldats ayant participé à la manifestation des appelés du régiment de Draguignan, les nombreuses prises de position syndicales ont permis la libération des camarades. 1 mars

L'inculpation devant la cours de sureté de l'état de soldats et de syndicalistes pour démoralisation de l'armée les notions et manifestations syndicales ont permis la levée des inculpations. Depuis

Trois ans, des cortéges de soldats en uniformes sont intégrés aux cortéges syndicaux du premier Mai. Leurs mots d'ordres sont repris massivement.

Nous appelons donc les travailleurs et leurs organisations à nous rejoindre dans cette lutte.

D'autre part nous profitons aussi de cette conférence de presse pour lancer un appel aux engagés, hommes du rang et sous officiers, notamment ceux de la IIeDP, pour qu'ils refusent le role de chiens de garde des menés de Giscard que le pouvoir veut leur faire jouer. Nous leur demandons aussi de rejoindre notre lutte dans les casernes et d'y intégrer leurs propres revendications:droit à la résiliation du contra

Formation professionnelle permettant une réelle réintégration dans le civil, libre choix du lieu 'affectation

Rappeler les grandes revendications dumouvement des soldats:

Réduction du service national à 6mois - Lieu d'affectation proche du domicile Solde au SmicTransports gratuits Cette revendication fait aujourd'hui l'objet d'une campagne nationale des comités de soldats qui a été lancé officiellement il y a cinq jours par une conférence de presse de la coordination Rhones-Alpes. Nous sommes entièrement solidaires de cette campagne.

40 heures par semaine, droit aux weed-end de repos

Droit d'expression, de réunion, et d'organisation dans les casernes

Comités de soldats du 45e RGA de Balma

INTERVENTION DE L'ARMEE FRANÇAISE AU SAHARA

Dans un prmier temps le gouverniment français organise une formidable campagne de presse autour des 8 français de Zouerate prisonniers du Polisario. Dans cette campagne il ne recule devant aucune outrance puisque le ministre Galley va jusqu'a déclarer que « *les nazis traîtaient souvent mieux les otages que le Polisario* ». Pendant ce temps là, pas un mot sur les centaines de Saharaouis, combattants et civils que le Maroc et la Mauritanie, ces angéliques protégés de la France, détiennent prisonniers, qu'ils refusent de laisser visiter par la Croix-Rouge et dont ils refusent même de donner la liste.

En fait les « otages » ne sont qu'un prétexte grossier. Le procédé est aussi vieux que le colonialisme. Il était en effet courant au siècle dernier, d'envoyer une poignée de missionnaires se faire couper en morceaux pour justifier le massacre de cent ou deux cents tribus et la conquête des territoires convoités. Aujourd'hui, aprés leur liberation, le masque est levé : Giscard qui n'a plus ce prétexte à sa disposition pour justifier sa politique d'intervention a du renoufeler son argumentation « *on ne peut laisser sans défense, un petit pays pacifique et méritant comme la Mauritanie face à ceux qui veulent sa ruine ...* » déclare-t-il.

Altruisme désinteressé ? Non bien sûr, la vérité c'est que la France a des interêts en Mauritanie, le minerai de fer de Zouerate est exploité pour le plus grand profit d'Usinor. D'ailleurs y a-t-il des otages dans les autres pays d'Afrique (Côte d'Ivoire, Sénégal, Gabon, Tchad, Djibouti) où la France entretient des bases et des garnisons permanentes Non, mais la encore il y a des interêts juteux à préserver, coton, arachide, uranium ...

La vérité c'est que la France a une politique imperialiste, en particulier en Afrique, et que l'armée française est des principaux instruments de cette politique.

Une armée impérialiste

Que l'armée française soit une armée imperialiste ressort de l'examen même de son organisation interne. Outre les bases en Afrique dont nous venons de parler, l'existence de la 11e Division Parachutiste stationnée dans le Sud-Ouest et de la 9e Division d'Infanterie de Marine stationnée en Bretagne ne se justifie pas par les nécessités de la défense du territoire national « mission » officielle de l'armée française. Les régiments qui composent ces deux divisions sont entièrement aéro-transportable ou parachutables avec leur matériel disponibles en permanence grâce à un système de mise en alerte par roulement de leurs compagnies.

Pour ceux qui auraient la mémoire courte, rappellons quelques dâtes récentes qui illustrent la raison d'être de ces deux divisions :

1964.Une révolte populaire chasse du pouvoir pendant quelques jours le président du Gabon M'Ba. Les paraq français débarquent en provenance de Fort Lamy et le rétablissent.

1967.Soulévement à Djibouti contre le colonialisme français. La répression de la légion cause plusieurs dizaines de morts.

1968.Les troupes françaises rétablissent au pouvoir en Centrafrique le général Bokassa renversé par un putsh.

Juin 1968.face à la grève générale et à l'agitation étudiante Bigeard et la troupe française interviennent directiment dans la répression, bilan, 55 morts dont 50 ouvriers, des centaines d'arrestations.

1969-72.intervention prolongée au Tchad contre les paysans révoltés qui ne payent plus l'impôt à Tombalbaye et ne veulent plus récolter le coton qu'ils doivent vendre à bas prix à la Cotonfram (groupe Rothschild). Cette intervention s'accompagne d'atrocités contre les populations, villages brulés, maquisards torturés, plusieurs milliers de morts.

Halte à l'agression

Voilà pour le passé, l'intervention actuelle au Sahara se situe comme on voit, dans une riche continuité. Aujourd'hui la france ne se contente plus d'armer les marocains et les mauritaniens, d'entrainer et d'encadrer leur armée, l'aviation française est intervenue directement contre les colones du *polisario qu'elle a mitraillées et bombardées avec du napalm et du phosphore, leur causant de lourdes pertes. Cette politique d'agression est inadmissible non seulement en regard du peuple saharaoui dont elle nie le droit de se battre pour récupérer sa patrie que se sont cyniquement partagée le Maroc et la* Mauritanie, mais aussi parcequ'en encourageant les menées agressives des Marocains elle fait courir le risque d'un embrasement général dans la région. En effet le Maroc qui lorgne sur Tindouf est retenu par l'infériorité de son aviation par rapport à celle de l'Algérie. Aussi s'il pensait pouvoir s'assurer une couverture aérienne française, il serait capable de provoquer la guerre ouverte avec l'Algérie. Cela ne serait sans doute pas pour déplaire à certains milieux revanchards qui n'ont jamais pu digérer la perte de l'Algérie française. Mais ils ne sont pas les seuls à se souvenir. Nous aussi nous n'avons pas oublié ni le million d'algériens morts pour la libération de leur pays ni les 45 000 jeunes français morts pour des interêts qui n'étaient pas les leurs

Face à cette armée imperialiste, face à cette intervention criminelle contre un peuple qui veut décider librement de son avenir, le mouvement des soldats et le mouvement civil de soutien doivent prendte leurs responsabilités. Certains Comités de soldats comme ceux de Toulouse et ceux de la Coordination Rhône-Alpes ont déjà pris position dans des conférences de presse et des communiqués. Il faut aller plus loin et impulser une large campagne de sensibilisation et de mobilisation autour des exigences suivantes :

— retrait de tous les militaires français engagés en Mautanie.

— arrêt des livraisons d'armes au Maroc et la Mauritanie

— dissolution de la force d'intervention extérieure (division parachutiste et division d'Infanterie de Marine

— fermeture de toutes les bases françaises en Afrique.

La CGT jeunes pour les transports gratuits

« Pour les appelés, le transport c'est :

— Une grande partie du temps de leurs perms pour rentrer chez eux.

— Des conditions de voyage pénibles (trains bondés, longues correspondances (...)

— Des tarifs élevés (malgré la réduction SNCF) et qui sont la principale dépense d'une solde déjà bien maigre.

« Les cheminots ne l'ignorent pas.

« La CGT a toujours avancé et défendu la gratuité de tous les titres de transports, quel que soit le lieu de stationnement de l'unité où est l'appelé.

« La commission jeunes des Services centraux prend en charge cette revendication :

• Alors que la SNCF accorde des tarifs préférentiels aux grandes sociétés multinationales, nous demandons qu'elle négocie avec le ministère des Armées, la gratuité des transports en chemin de fer de tous les soldats, car c'est possible....

• Avec les importantes réductions d'effectifs à la SNCF, nos conditions de travail sont de plus en plus contraignantes.

« Le combat syndical des cheminots a toujours été en accord avec celui des usagers qui, nos revendications satisfaites, bénéficieront d'un meilleur service public.

« C'est pourquoi nous, jeunes employés de la SNCF, nous soutenons activement la lutte des soldats qui sont les clients particulièrement éprouvés.

« Revenant du service ou futur appelé, femme ou compagne d'un soldat, nous devons faire connaître la « Campagne nationale des transports gratuits ».

« Une pétition à signer par les appelés en est l'outil principal. Mais pour la pleine réussite de cette action, il faut la solidarité la plus large de tous les travailleurs.

— Ce tract sera envoyé à la direction de la SNCF.

— Diffusé dans nos services.

— Et montré à tous les soldats qui nous entourent ».

Paris le 4 janvier 1978

Déclaration du syndicat santé-sociaux du Rhône.

RENFORCER LES LIENS SYNDICAUX AVEC LE MOUVEMENT DES SOLDATS

Si aujourd'hui, cette conférence de presse de la coordination des comités de soldats Rhône-Alpes se fait dans les locaux de la bourse du travail, c'est parce que nous pensons qu'il est important à la fois pour les travailleurs de renforcer les liens entre les soldats organisés en comités et les travailleurs organisés dans leurs syndicats. Pourquoi ?

Parce que c'est en renforçant les liens entre le mouvement syndical et le mouvement des soldats, que les soldats pourrons arracher à la hiérarchie militaire et au gouvernement les revendications qui sont souvent les mêmes que celles des travailleurs dans les bureaux, dans les usines, telles que :

— le droit à la sécurité dans les casernes, lors des manœuvres ;

— les transports gratuits pour tous les appelés, qui touchent une solde de misère (240 F par mois) et sont autant sinon plus touchés que les civils, par la hausse des prix.

Parce que c'est en renforçant mutuellement les liens entre le mouvement syndical et les soldats que les travailleurs pourrons dénoncer avec eux cette armée qui brise la grève des travailleurs, telles que celle des aiguilleurs du ciel, des postiers et plus récemment dans notre région, la grève des travailleurs imigrés de Monin-Ordure-Service.

Pour nous, Syndicat départemental santé-sociaux, il nous apparaît très important de soutenir la lutte des comités de soldats, même si nous devons avoir quelquefois des divergences avec eux, pour que, dans les casernes, les soldats obtiennent les droits élémentaires de tous les citoyens français, tels que les droits élémentaires et fondamentaux d'expression et d'organisation collective.

Oui, nous affirmons que le problème de l'armée dans la société ne doit pas être une question réservée à des spécialistes des questions militaires de droite ou de gauche.

Oui, nous affirmons que le problème de la défense nationale, dans la prespective d'une société socialiste autogestionnaire, doit être discuté par tous les travailleurs et tous les soldats. C'est pourquoi nous soutenons la lutte des soldats pour leurs droits légitimes à l'expression et à l'organisation.

Seul un soutien large et unitaire des organisations syndicales à la lutte des soldats nous permettra à nous travailleurs de faire échec à toute tentative d'action anti-ouvrière de la part de la hiérarchie militaire et du gouvernement. Seul un tel soutien permettra aux travailleurs de faire échec à toute tentative putschiste contre un gouvernement de gauche qui, poussé par les travailleurs, commencerait à tailler des brèches dans le système économique de la bourgeoisie.

Seul un renforcement des liens entre le mouvement syndical et le mouvement des soldats nous permettra d'éviter de nous retrouver un jour sous une dictature à la chilienne si la bourgeoisie décide d'écraser les travailleurs en lutte pour une société socialiste(...).

Nous appelons tous les syndicats CFDTà constituer des commissions »armée » et à organiser dès aujourd'hui le soutien matériel (argent, constitution d'enquêtes civiles pour la vérité sur les accidents à l'armée). Tout cela conformément au Congrès fédéral santé et au Congrès de l'UD.

Syndicat départemental santé-sociaux

''Nous les appelés d'Algérie''

un bouquin à lire.

Son auteur Jean-Pierre Vittori, qui fut un ''appelé moyen'' en Algérie (il a aujourd'hui 37 ans) a entrepris, à l'aide de ses souvenirs personnels et d'une enquête menée auprès d'une centaine de témoins, de raconter l'épreuve que fut pour plus de deux millions et demi de recrues la guerre d'Algérie. Les ''petits gars'' dont le tort essentiel aura été d'avoir eu vingt ans dans les années 55-62, eurent leur jeunesse gâchée et gaspillée dans cette aberrante entreprise militaire. Par les décrets de Guy Mollet du 12avril 1956, les uns, ceux du premier contingent 1955, furent maintenus sous les drapeaux, les autres, les libérés ''disponibles''. rappelés. Tous durent se taper 28mois d'armée, certains 30 mois et plus.

Dans les débuts au moins, il ne se laissèrent pas faire. En mai-juin 1956, les manifestations contre les départs collectifs se multiplieèrent. Les appelés refusèrent d'endosser l'uniforme, se couchèrent sur les voies ferrées pour empêcher les convois de partir, tirèrent ensuite les signaux d'alarme dans les trains.La hiérarchie militaire réagit par les moyens dont elle use encore aujourd-hui : isoler les ''meneurs'', briser les ''fortes têtes, encadrer les autres. Sur le sol algérien, les plus récalcitrants furent mis au ''tombeau'', c'est-à-dire dans des trous creusés par eux-mêmes dans le sable et recouverts d'une toile de tente. D'autres furent affectés à des unités disciplinaires ou assignés aux postes les plus dangereux.

Isolés dans le bled en petites uniés, la plupart vécurent dans un quivive permanent, face à un adversaire invisible et furent les jouets de la peur, qui conduisit les moyens politisés et les plus faibles à la haine raciale.

La majorité d'entre-eux éprouvaient une ''mauvaise conscience et avec le recul du temps, convinrent plus tard qu'il n'y avait ''pas de quoi se vanter''. Certains furent traumatisés mentalement de façon durable. Tous essayèrent ensuite d'oublier cette sombre parenthèse de leur vie.

Les pertes au combat, si l'on en croit les statistiques de l'armée, n'excédèrent pas 15 000 hommes pour l'armée de terre et les blessés de guerre 35 615 hommes. Mais le nombre des blessés ''par accident'' fut incroyablement élevé : 29 370! Parmi les dits ''accidents'', ceux de la route s'élevèrent à 7 678, par suite de l'insuffisante formation des conducteurs.

Le contingent eut son heure de mérite lors du putsh des généraux de 1961. Il ne marcha pas, entrainant la déconfiture des factieux. Fait notable : les sous-officiers engagés furent relativement perméables aux pressions des appel(s. Une leçon qui pourrait être aussi celle du présent et de l'avenir.

UN EXTRAIT DU LIVRE :
DEPART MOUVEMENTE

''-J'habitais Villejuif, me raconte l'un d'eux. Les copains de mon âge partaient les uns après les autres. Je savais que mon tour allait venir.

Révolte. Un matin, les gendarmes sont arrivés chez moi. Il fallait que je signe la feuille de route. J'ai refusé. Les gendarmes sont repartis en me demandant de réfléchir et de ne pas faire de ''conneries''. C'était une tuile, mais comme je n'envisageais pas de déserter, je suis parti. J'étais affecté au camp de Frileuse. Les types arrivaient en rouspétant, et à peine rassemblés, nous avons commencé à protester.

Quel genre de protestation ?

Nous avons d'abord descendu le drapeau de son mât en criant : « A bas Lacoste ! A bas Guy Mollet ! ». Ensuite, nous sommes allés voir les gradés, pour leur expliquer notre point de vue. Ils paniquaient et ne se montraient plus. Un officier supérieur nous a réunis pour nous expliquer que nous partions sauver la France. Nous lui demandâmes pourquoi il fallait partir si loin pour défendre son pays. Il nous demandait de rentrer dans le rang, et on passerait l'éponge.

Et vous avez accepté ?

Pas du tout. Et les militaires de carrière sont intervenus pour trier les contestataires, les « meneurs », comme ils disaient. Ils les ont placés sous les ordres d'un lieutenant réputé pour sa violence. Le lendemain à 7 heures, on nous a embarqués dans des camions. Tout le long de la route, nous avons manifesté. Nous voilà arrivés dans une gare à l'intérieur du camp de Satory. Alors là, ce fut le grand jeu : couchés sur la voie, on empêchait le train de partir. Les gradés ont voulu intervenir, on s'est bagarré. On lançait tout ce qui nous tombait sous la main. On a finit par monter dans les wagons, et le train est parti. Dès qu'il avait pris un peu de vitesse, quelqu'un tirait le signal d'alarme.

Ces manifestations ont duré longtemps ?

Une heure, deux heures, je ne me souviens plus. On a fini par se lasser. A mes côtés, un copain pleurait. Il venait de se marier, et sa femme attendait un bébé. A Marseilles, la manifestation a repris. Déjà, le cœur n'y était plus.

Vous aviez un sentiment de défaite ?

Non, mais notre révolte n'avait rien changé, puisque nous avons pris le bateau comme les autres. sur le bateau, des officiers tentaient de nous convaincre par des conférences sur l'Algérie, sur le rôle de la France dans ces départements. On refusait toute discussion. A Alger, nous avons refusé de descendre sur le quai, et la police militaire est intervenue.

Y-a-t-il eu un tri pour séparer les fortes têtes des autres soldats ?

Oui, a ce moment-là... et on m'a mis parmi les « fortes têtes ». On nous a donné un encadrement sur mesure pour nous mater. Nos avons été conduits à quarante kilomètre de Bou Saada, et il a fallu que nous y allions à pied en marchant dans le sable. Mais on manifestait quand même. A Bou Saada on nous a parqués sous des tentes et on nous a fait multiplier les sorties, les tours de garde, jusqu'à l'épuisement.

Les mesures disciplinaires pleuvaient. Je me suis retrouvé au « tombeau » avec quatre camarades. C'est-à-dire qu'il fallait que nous creusions un trou dans le sable. Quand nous étions couchés dans ce trou, on nous recouvrait d'une toile de tente, la tête au soleil et un quart d'eau à côté. Après quelques nuits passées dehors dans de telles conditions, on finit par se calmer...

Dossier Engagement

Le dossier que nous présentons dans ce numero est consacré au problème de l'engagement.

C'est une évidence de dire que rien ne bougera dans l'armée de façon à l'ébranler dans ses fondements mêmes, si le corps des engagés n'est pas divisé, si de nombreux petits engagés n'entrent pas un jour dans la lutte.

Cette évidence est aujourd'hui une réalité. Une réalité bien modeste encore, mais qui s'est exprimé de façon spectaculaire par « l'affaire » Jean Réné Quinard, ou par le procès du médecin Cornillon (CF *Echo* n°5).

Cette réalité, loin de se résumer à ces évenements, se traduit, tous les jours dans les casernes par des désertions, des refus d'obéissance, et c'est autant de mises au trou, de passages devant la justice kaki qui pleuvent sur les engagés.

Dans ce premier dossier, nous nous consacrerons surtout à illustrer les conditions d'engagement, par des témoignages sur « comment et pourquoi on s'engage à 17 ans alors qu'on n'est ni fasciste ni complétement militariste ». Nous joignons à ce dossier des documents qui montrent les techniques de recrutement de l'armée, les perspectives alléchantes qu'elle offre et la triste réalité qu'elles recouvrent.

Un prochain dossier sera plus spécialement consacré aux luttes des engagés, en France mais aussi dans d'autres pays d'Europe, aux liaisons entretenues avec le mouvement des soldats et les comités de sodats.

Pour réaliser ce dossier nous nous sommes aidés :

— du dossier Objection sur les écoles militaires

DOSSIER

L'engagement : une prise d'otages de 30 000jeunes par an.

Et oui, tous les ans, 30 000 jeunes de 17 à 20 ans signent, avec l'armée un contrat d'engagement.

Sa durée? Elle varie de 2 ans à 15 ans. Comment peut-on imaginer à 17 ans, signer un contrat qui engage de façon irréversible 15 ans de sa vie? Car c'est bien là le problème : il n'a pas le droit de rompre son contrat de façon unilatérale.

Alors vous avez 17 ans, vous en avez marre du collège ou du lycée, vous n'avez pas un rond, vous en avez assez d'habiter chez papa-maman : un jour par faiblesse, inconscience, voire même par défi vous signez un contrat d'engagement.

Sans le savoir, à partir de cette minute vous êtes devenu l'*otage* de la hiérarchie militaire. Tant pis si au bout de six mois vous vous rendez compte que non, vraiment, ce n'est pas « votre vocation ».

— « je me suis trompé »; *veux pas le savoir!*

— « maintenant que je sais, que j'ai vu ce que c'était, je veux partir : *veux pas le savoir!*

La trappe s'est refermée : à 17 ans, vous voilà fait comme un rat, cloîtré volontaire derrière le mur d'une caserne grise, engoncé dans un uniforme qui vous donne de l'urticaire.

Cette mésaventure, loin d'être une exception, est le lot commun de plusieurs milliers de jeunes engagés par an.

Leur refus de l'ordre militaire va alors s'exprimer par les tentatives de réforme psychiatrique, la désertion, voire le suicide. Exceptionnel? Non : une récente enquête psychiatrique signalait dans une revue de médecine militaire, le taux élevé de tentatives de suicide par mi les jeunes engagés, dans la première année d'engagement.

Ça n'arrive qu'aux autres

Longtemps ce sentiment a prévalu parmil la plupart des appelés, surtout lors des premiers mois du service :

« s'il a signé, c'est qu'il l'a bien voulu, alors qu'il ne m'attende pas pour le plaindre ou même m'intéresser à lui ».

Ce n'était guère que vers la fin du service qu'appelé, on se rendait compte qu'il n'y avait pas, s'opposant tels deux corps ennemis, les appelés d'un coté et l'ensemble des engagés de l'autre. Non. Le corps des engagés est un mythe : entre les officiers et les sous-officiers, le barrage est quasiment imperméable. De plus quelle similitude existe-t-il entre le vieux sous-off de carrière, résidu des guerres d'Indochine et d'Algérie, nostalgique des ratonnades, raciste, et un jeune engagé qui n'a eu tête que de fuir son milieu familial et d'acquérir quelque soit le prix, son indépendance économique?

Telles sont pourtant deux réalités également vivantes qu'on trouve parmi les engagés.

Alors gardons nous des visions mystificatrice des rejets en bloc et écoutons donc ces voix, encore isolées certes, mais reflet d'un mouvement en profondeur bien plus large, qui aujourd'hui s'élevent parmi les engagés.

Des désertins individuelles à la rupture de contrat par le fait jusqu'à lorganisation de collectif d'engagés, c'est une seule et même lutte qui se développe : une lutte pour l'abrogation des contrats et la conquête des droits démocratiques. Une lutte qui ne peut vaincre que par l'unité entre appelés et petits engagés autour des comités de soldats, que par le soutien et l'appui que nous saurons apporter de l'extérieur des casernes.

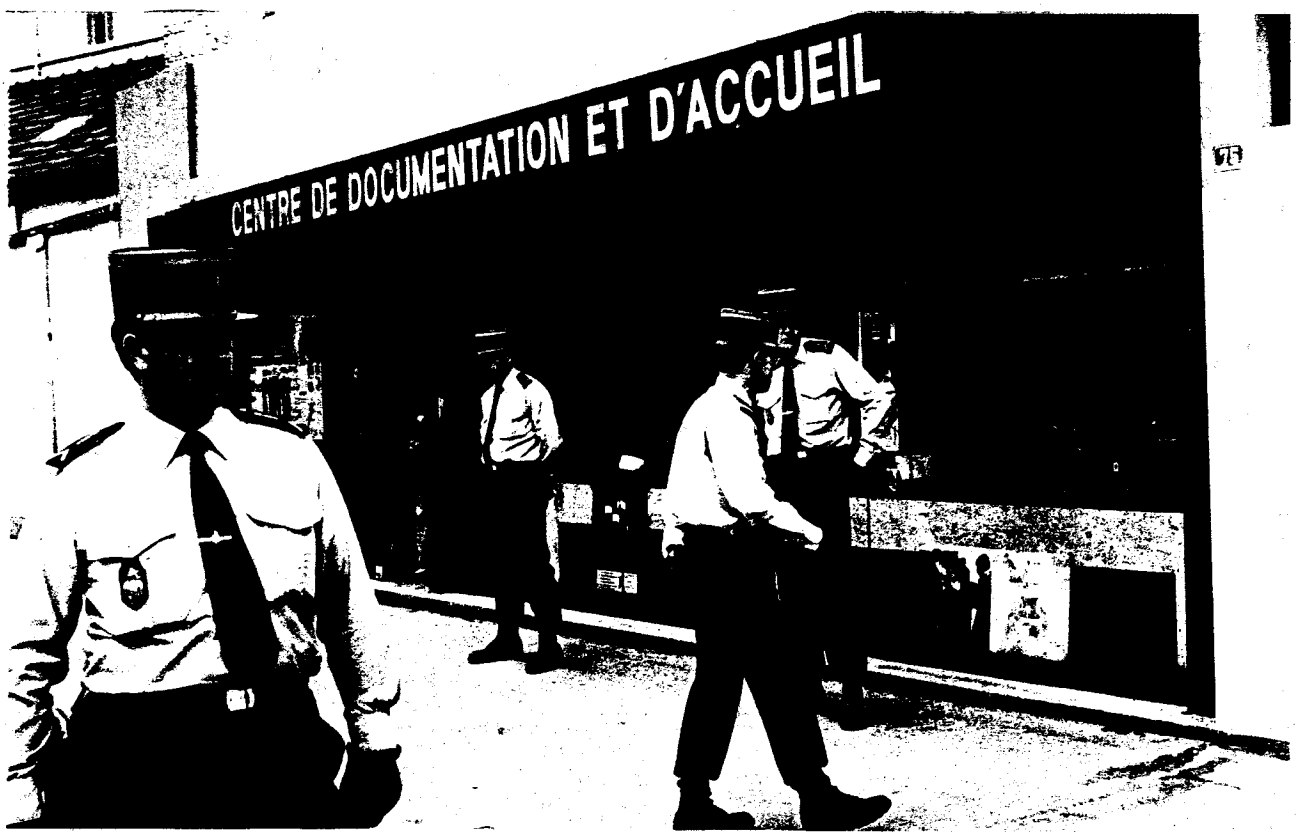

Avoir 17 ans — Etre lycéen — et... vouloir s'engager : une mésaventure qui n'est pas aussi exceptionnelle qu'on le pense...

POURQUOI ?

Un élève d'un C.E.S. répond :

« L'armée fait de toi un homme, mon fils ! Tu défendras ta patrie comme l'a défendue ton père .» Voilà ce que l'on enseigne aux enfants et aux adolescents dans la majorité des familles françaises. A la T.V., aussi on montre des films de guerre où l'on voit des hommes devenir des héros pour avoir tué leurs ennemis. La plupart des enfants son victimes de cette propagande « Promilitaire ». L'armée est aussi un refuge, un endroit où l'n est payé à manipuler des armes et à faire du sport. Il n'y a pas besoin de grandes capacités intellectuelles pour tirer dans une cible ou démonter un fusil. Beaucoup d'exemples vérifient ces affirmations. En voici quelques uns.

Al'intérieur du C.E.S. deux garçons venaient de rater une interrogation, à la fin du cours, ils voulaient d'engager dans l'Armée : refuge pour échapper aux pédagogues et être payés à ne rien faire. Un camarade me disait aussi : « *Je suis pour l'armée mais contre les guerres* » Pourquoi ? « *A l'armée, on se marre bien, on des copains, on devient des hommes.* » Influence familiale, (son père était militaire) mais aussi influence des camarades car, à notre époque l'antimilitarisme est mis à toutes les sauces. Il est à la mode, mais ne veut plus rien dire. Sur tous les jeans, tous les sacs, vous trouvez des « **Sauvons le Larzac** » et autres slogans. Beaucoup d'adolescents s'engagent aussi pour des besoins d'argent et de mésentente famililale. Ils s'éloignent de leurs parents et, en mêmet temps croient entrer dans la vie active ?

Il y a beaucoup d'autres cas comme ceux-là, mais je crois qu'il faut surtout souligner ceux du besoin d'argent, de l'influence paternelle, du refuge et de l'éloignement de la famille. »

Cette lettre se passe de commentaires. Il ne manque plus à ces jeunes élèves que la visite du « Sergent recruteur » qui leur promettra une vie matérielle, un éloignement des parents et un métier d'homme pour que beaucoup d'entre eux pensent alors à s'engager dans la voie des armes afin que leur rêve devienne réalité : nombre d'entre eux, s'ils s'engagent, prendront un jour conscience de la triste réalié dans laquelle ils ont engangé les années les plus importantes de leur vie, alors voilà...

Age de l'engagement. (*Armée d'aujourd'hui*)

	Terre	Mer	Air
16, 17, 18 ans	70 %	54,3 %	67 %

Motivations d'engagement. (*Armée d'aujourd'hui* n°17)	Terre	Mer	Air
Acquisition d'un métier	43,1 %	40,9 %	88,2 %
Attrait de la vie militaire	14,8 %	7,5 %	8,3 %

21. Engagement au titre de certains Coprs des Troupes de Marine et des Troupes Aéroportées.

Si votre niveau général est EGAL OU INFERIEUR A 5 (souligné par nous) et si vous résidez en Métropole, vous pouvez souscrire (à partir de 17 ans 1/2) un engagement de 3 à 5 ans au titre d'un des régiments suivants :

3e Régiment d'Infanterie de Marine	**VANNES**
3e Régiment Parachutiste d'Infanterie de Marine	**CARCASSONNE**
8e Régiment Parachutiste d'Infanterie de marine	**CASTRES**
Régiment d'Infanterie Chars de Marine	**VANNES**
11e Régiment d'Artillerie de Marine	**DINAN**
1er Régiment de Hussards Parachutistes	**TARBES**
17e Régiment du Génie Aéroporté	**Montauban**
35e Régiment d'Artillerie	**TARBES**

Jetez donc un coup d'œil sur la rubrique d'engagement intitulée « logs Particuliers » (cf. document ci-joint).

Avec un niveau égal ou inférieur à 5, autrement dit en termes clairs débiles profonds ou au moins profondément léger, vous pouvez venir grossir les rangs des troupes de choc de l'armée française.

Le 3e RPIMA de Carcassone ou les chars de Marine de Vannes, c'est eux qu'on envoie en première ligne à Djibouti, au Tachad ou en Mauritanie.

Pour s'engager dans l'Armée Française, quelles conditions sont donc requises :

— **avoir 17ans** (« *on n'est pas sérieux quand on a dix sept-ans et qu'il y a des tilleuls verts sur la promenade...* »

Etra français ou naturalisé : (ne nous y trompons pas, il s'agit bien de l'armée française)

Jouir de ses droits civiques et n'avoir encore aucune condamnation sous sursis (autrement dit, pour les anciens taulards, c'est rapé ; l'armée a confiance en elle même pour inciter les jeunes engagés à la vie au trou).

DOSSIER

LES CONTRATS D'ENGAGEMENT

" Hitler a déchiré le traité de Versailles. Il a mal agi en détruisant ce contrat. Dans le droit français, un éminent juriste a dit : on attache les hommes avec des contrats comme les bœufs avec des cordes, et cela est bien. " (Le commissaire du gouvernement au tribunal permanent des Forces Armées de Marseille — Fort Nicolas — lors du procès d'un déserteur, Félix Carlier, engagé à dix-huit ans dans la Légion.)

Alors que jusqu'à ces derniers temps, l'institution militaire connaissait de gros problèmes de recrutement inquiétant sérieusement les autorités militaires (1(, cette situation a radicalement changé en raison du chômage dont les jeunes sont les premières victimes. Pour la sécurité de l'emploi, de plus en plus de jeunes pensent à engager les années les plus décisives de leur vie dans l'armée. Bon nombre de jeunes recrutés, aprés avoir gouté pendant un certain temps à la vie en caserne, prennet conscience de la réalité militaire et pensent alors à résilier leurs contrats. Mais un engagé n'a pas le droit de changer d'opinion et que si, pour des raisons politiques, philosophiques, religieuses... il ne veut plus être complice du système armé, il lui est pratiquement impossible de le quitter proprement. Il ne lui reste alors que trois solutions :

— rester soumis à l'autorité militaire et attendre patiemment la fn de son contrat. Plus de 8000 sous-officiers et hommes du rang engégés quittent l'armée à l'issue de leur premier contrat (1) (près de 30000 contrats sont signés chaque année dans les trois armes)

— déserter et, après avoir été condamné par un tribunal militaire, après avoir éxécuté une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 3 ans (code de Justice militaire Art. 379), il peut retrouver la liberté en trainant un casier judiciaire derrière lui durant le reste de sa vie.

Chaque année, plus de 500 engagés pasent devant un des sept Tribunaux Permanent des Forces Armées (Paris, Rennes, Metz, Marseille, Bordeaux, Lille et Lyon) pour désertion. Beaucoup d'entre eux avaient signé un contrat alors qu'il n'étaient pas majeurs. Tous désertent avant la fin de leur premier contrat. De plus, nous savons qu'il n'y a que 25 % à peu près, d'engagés déserteurs parmi les déserteurs jugés. Or ceux-ci constituent a peu près la moitié des déserteurs. La pous grande partie des engagés qui désertent, se voit donc infliger des peines disciplinaires (arrêts de rigueur) pouvant aller jusqu'à deux mois. L'Armée préfère les cacher à l'opinion publique plutôt que des les condamner encore plus sévèrement. En effet, chaque année, plus de 1000 sous officiers et hommes du rang sous contrat sont punis par le réglement militaire pour « abscence irrégulière » (abscence dépassant pourtant six jours).

— l'hôpital psychiatrique. Certains engagés pour quitter l'armée avant la fin de leur contrat, n'hésitent pas à passer par l'hôpital psychiatrique. Cette solution présentant une bonne chance de réussite, grâce à la complicité volontaire ou non du psychiatre, marque son bénéficiaire du « sceau infâmant » de la maladie mentale et surtout risque de bine le géner dans la recherche d'un nouvel emploi.

Tous le contrats signés avec l'administration, sont rachetables, ceux passés avec l'armée ne le sont pas malgré l'article 93 du statut général des militaires (J.O. n° 72 148) qui stipule qu'il peut être mis fin à l'engagement sur demande de l'intérressé. Mais avant qu'une demande de résiliation de contrat arrive à son destinataire (le Ministre de la Défense), celle-ci devra d'abord passer chez trois hommes (le commandant d'unité, le chef de corps, le général commandant la région) qui, avant de la retransmette à « l'échelon supérieur ». doivent donner leur avis. Pratiquement toutes ces demandes reviennent avec des réponses négatives.

Aussi nous réclamons :

— l'interdiction des contrats aux mineurs.

— le droit réel à la résiliation du contrat sur simple demande pour tout engagé qui exprime le besoin de quitter l'armée avant la fin de son engagement.

(1) rapport d'information n° 945 Assemblée nationale.

RENCONTRE D'ANCIENS ENGAGES

Nous avons dans le dernier numéro de l'ECHO reproduit l'appel par des anciens engagés regroupés autour de Jean-René Quinard à la constitution d'un collectif. Ce collectif d'anciens engagés a tenu récemment sa première rencontre national, il en a fait part lors d'une conférence de presse.

Le collectif entend dénoncer la propagande mensongère de l'armée visant à inciter les jeunes chômeurs à «en prendre pour 5 ans ». A cet effet, outre le dossier qu'il diffuse et qui nous a aidé à confectionner les articles des pages précédentes, le comité des anciens engagés prépare une plaquette illustrée sur les écoles militaires. Il a, par ailleurs, lancé une pétition portant plainte contre l'armée pour « publicité mensongére ».IL se propose de centraliser au CUN du Larzac les renvois de livrets militaires d'engagés et de les faire parvenir en bloc au ministére de la Défense.

Le collectif s'affirme solidaire des luttes minées par les comités de soldats et appuie la campagne nationale pour les transports gratuits.

Les anciens engagés ont de plus , rencontré les organisations de soutien civil dont le CNSLS. Nous leur avons proposé de participer aux réunions nationales du CNSLSet de faire paraitre dans l'»echo leurs communiqués et tribunes libres.

Pour contacter le collectif d'anciens engagés, on peut écrire à Jean-René QUINARD le CUN
La Blaquerie
12230 LA CAVALERIE

Ils témoignent, ils se révoltent.

Il y a ceux qui, quelques temps après la signature de leur contrat, prennent consience de la triste réalité militaire tel le Sergent Quinard qui, à quelques mois de la fin du contrat de sept ans qu'il avait contracté à 16 ans écrit au ministre :

« Que c'est dur de marcher sur deux chemins à la fois, l'un nous menant vers un monde de paix et d'amour par des moyens pacifiques, et l'autre, tortueux, nous menant vers un monde incertain par des moyens violents, absurdes et ruineux. Cette dernière phrase va vous déplaire terriblement mais sachez que les sept années que je viens de passer dans le système monstrueux qu'est l'armée me la font écrire parce que j'ai compris votre système de défense en voyant les moyens utilisés et les trois derniers mots de la phrase précédente « violents, absurdes et ruineux » ne sont guère exagérés, loin de là, vous le savez d'ailleurs ! Non, je ne peux plus continuer à être complice d'un système que je trouve inutile et ruineux alors que dans la no-violence j'ai trouvé la réponse au problème de la défense (ainsi que de beaucoup d'autres problèmes d'aillleurs...) (...) Je m'élève contre le procédé infame, n'existant que dans l'armée, quki consiste à faire signer des contrats par des adolescents dont l'âge se situe entre 15 et 17 ans, sans pouvoir par la suite les rompre, sauf bien sûr, en payant chèrement de sa personne (prison, hôpital psychiatrique...).

De même, le 3 décembre 1976 Gilbert CORNILLON passait devant le tribunal permanent des forces armées de Lyon. Ce médecin aspirant de l'école du service de santé des armées de Lyon avait écrit le 21 mars 1975 au Ministre :

« J'ai commencé à prendre conscience des luttes politiques et de ce qu'es réellement l'armée. *C'est ainsi que ceux qui, en 1972 ont refusé mon départ portent la responsabilité de ma radicalisation. Le médecin militaire « conseiller permanent du commandant » est « chargé des actes de médecine préventive et curative... nécessaire au maintien en condition des militaires »* (loi du 17.5.74). *Donc ce médecin doit avant tout entretenir un rouage de la machine militaire dont la finalité est de tuer. Comment peut-on soigner les blessures sans s'insurger contre la violence qui les engendre ? Comment maintenir ou remettre en état des hommes, et oser les laisser aller répandre la violence ; leur destruction et celles des autres. (...) Je dénonce une nouvelle fois, après beaucoup d'autres élèves, le contrat spécial signé avec l'armée. Tous les contrats signés avec l'administration sont rachetables, ceux passés avec l'armée ne le sont pas, à l'exception de celui de Polytechnique. On ose faire engager pour 22 ans un jeune de 18 ans, on lui refus le droit de changer d'opinion, on lui interdit de changer d'avis, on luit interdit de sortir de cette voie quelle que soit sa volonté. L'armée ne m'a rien apporté durant ces six années, si ce n'est des arguments contre elle. je ne lui dois rien, ni sur le plan intellectuel, ni sur le plan physique. J'ai contracté une dette financière envers la collectivité que je m'engage à rembourser. »*

Le 1er décembre 1975, Gérard MILLISHER, enseigne de vaisseau, adresse au Ministre de la Défense une lettre de démission.

«Ma démarche part d'une constatation : *la déraison de notre actuelle politique de défense fondée sur la stratégie de dissuasion nucléaire anticités, cette politique consiste donc à considérer des populations entières comme otages menacés de destruction totale, elle comporte, en outre, l'inacceptable éventualité d'un suicide collectif en cas d'échec de la dissuasion : l'absurdité de ce principe et les multiples inconvénients politiques, économiques, écologiques, e cette stratégie pourraient à la rigueur être considéré comme « un moindre mal » si celle-ci assurait parfaitement la sécurité des territoires et des populations. Or, on peut sérieusement en douter, au regard surtout, des conséquences qu'une telle politique entrîne : nécessaire rentabilité d'où vente d'armes à l'étranger et accroissement de la fréquence des conflits, course aux armements et dissémination des armes nucléaires d'où aggravation des risques de guerre (...) Considérant qu'un peuple a le droit et le dévoir de défendre sa vie, sa liberté et ses droits, je devais m'interroger... si mes convictions m'amènent à donner ma démission et à publier cette lettre en tant que témoignage à l'étude « Armée ou Défense Civile non-violente ? », je le fais sans prétendre juger ni condamner qui que ce soit, en particulier les militaires eux-mêmes. A l'heure des débats sur notre défense nationale du « malaise militaire » que l'on ne peut nier, n'est-ce pas d'un problème de fond dont il s'agit ?...»*

Ecoutons aussi Jacques ROYO qui s'est engagé à 16 ans et demi. Lui aussi a voulu rompre son contrat... il s'est retrouvé devant le TPFA de Bordeaux le 10 décembre 1976.

« Je n'avais pas encoire 17 ans. J'ai vu un stand de l'armée qui promettaoit un bel avenir. *J'ai pris contact avec le bureau d'information de PAU où l'on m'a présenté l'école ISSOIRE. C'était 3 ans d'école et 4 ans de troupe. J'ai lu le contrat sur place. Mes parents ont signé l'entrée à l'école (j'étais mineur). Je suit entré à Issoire le 3.9.72. Au bout de trois mois, on nous a fait signer définitivement le contrat et on nous a dit que c'était impossible de le résilier alors que pendant un an on a encore la possibilité de quitter l'armée et ça, on ne nous l'a pas dit. Pendant les trois premiers mois, nous étions bien traités, mais ça n'a pas dure. A partir du moment où nous avions signé, ça a changé ! Je n'ai pas osé partir, car je pensais à mes parents qui devaien payer pour rembourser l'armée. Mes parents sont des ouvriers et n'ont pas les moyens, mais je voulais partir. J'ai failli être renvoyé parce que j'étais insupportable. Ils m'ont quand même gardé en pensant qu'ils pourraient faire quelque chose de moi.*

Nous nous éfforçons chaque fois, dans cette rubrique de rendre compte le mieux possible de la vie (et de la vitalité) du mouvement des soldats, en faisant connaitre ses prises de position, ses journaux.Mais ceci semble insuffisant pour retrancher toute la richesse des comités et aussi des difficultés qu'ils rencontrent pour mener à bien leurs luttes. Aussi nous aimerions bien que vous, militants des comités qui nous lisez, vous nous racontiez le travail quotidien que vous menez pour organiser la résistance à l'embrigadement.Nous aimerions que vous puissiez faire partager aux bidasses d'autres comités, aux bidasses sans comité et qui se demandent comment mettre sur pied, les multiples petites actions que vous déployez pour riposter à l'arbitraire journalier. Ca pourrait leur donner des idées et puis, à nous civils ça nous donnerait une vision un peu moins désincarnée de ces droles de militants qui s'adressent toujours en public le visage masqué ça nous donnerait certainement un peu plus de tonus pour expliquer aux copains du syndicat, de la boite que les comités, ça existe bel et bien et pour combattre leur scepticisme sur les chances des succés des luttes.Nous aimerions également que vous nous fassiez part des débats qui traversent votre comité: Cela permettrait par Echo interposé, d'instaurer une confrontation entre les différents comités, les différentes coordinations et puis cela nous permettrait à nous civils d'un peu mieux cerner les divergences qui traversent le mouvement et qu'on croit percevoir tel ou tel communiqué...

Racontez-nous comment vos journaux, vos initiatives sont perçues par la masse des soldats..

"L'as au carreau"
"Le cor bouché"

8e Groupe de chasseurs

42e RI Wittlich

A la suite de la sortie du numéro 2 de l'as au carreau où il était question des têtes de mort S.S. que le lieutenant Moschel avait fait peindre sur les chars de sa section, ce fringant officier était muté au 1er escadron.Bien sur, nous avons en droit eu droit à une petite fête avec vin d'honneur et tout le folklore. Et c'est là que nous avons pu admirer le magnifique cadeau que faisait à Moschel le capitaine Ostermann: Un bouquin, dont la couverture était barrée du signe S.S. et dont le titre est (l'ange de la mort (.Le)héro(de ce livre est un médecin nazi qui se livra à toutes sortes d'expériences, plus horribles les unes que les autres, dans un camp de concentration.

Ce genre de cadeau n'a rien d'étonnant quand on saitqu'Ostermann a dans son bureau, à la caserne, suspendu entre deux organigrammes et bien en évidence un portrait de Rommel, qui fut le chef d'Etat Major d'Hitler. Nous qui croyons que seuls les portraits de Giscard étaient réglementaires...

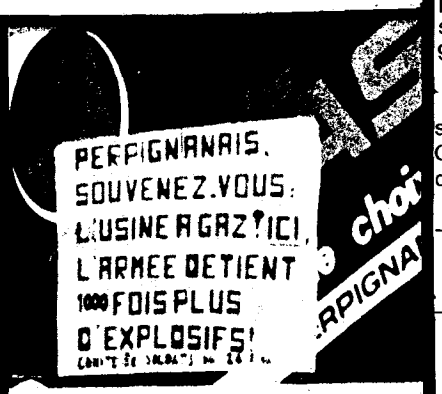

Etre grenadier voltigeur. à la 3re ce n'est pas la joie(non plus).La vie n'était déjà pas facile avec les gradés azlcooliques(Bauvet en particulier) mais avec la venue d'une espéce de machin qui nous sert de nouveau capitaine, ça devient insupportable .

Pour son arrivée, nous avons eu droit d'entrée à une revue de casernement, et chacun sait ce que cela signifie de mesquinerie et de maniaquerie.De plus, 2 Rassemblement par jour ne lui suffisent plus, il en faut 4.

La marche de 70km qui s'est déroulée principalement de nuit fut immédiatement suivie d'un discour hypocrite de Dequer qui poussa le mépris jusqu'à dire (je vois que vous n'étes pas prêts au combat, vous étiez incapables de tenir une arme après cette petite marche de 35km (au fait mon capitaine, ça fait mal au cul une marche en bagnole?).

NOUVELLES DU 24 RIMA DE PERPIGNAN

Samedi 19 novembre dans la nuit, la première Cie qui était d'alerte a été mise sur le pied de guerre. Le commandant Antonini venait de recevoir un message qui pour l'instant est resté secret mais cont la teneur était la suivante d'après la hiérarchie : « *les gauchistes veulent faire sauter la Serrat d'en Vaquer* ».

Un camion est donc venu de la Serrat chargé de balles réelles qui furent distribuées à la compagnie. Le lundi matin la 3e Cie qui prenait l'alerte a vu arribre également un camion de la Serrat chargé de munitions et de vivres. Cela n'a pas été un fait isolé dans la région, il s'est produit également à Narbonne (BA 944) et à Carcassonne.

Très peu de précision pour l'instant sur les raisons exactes de cette affaire. C'est pourquoi nous avons quelques questions à poser :

— quelles sont les raisons exactes de l'alerte ?

— est-il vrai que des rondes extérieures au RIMa et à la Serrat ont eu lieu avec équipement à balles réelles et ordre de tirer sans sommation en cas d'attaque ?

— Antonini, était-ce pour défendre la France comme tu dis ou pour préparer la guerre civile qu'a eu lieu ce tintamare ?

NOUS AVONS REÇU :

— Le ballon se soulève **du CS du 45e RGA BALMA**
— Pour une poignée de char **du CS de Carpiagne.**
— gare à vous **du 18 GCA de Villengen**
— Les boeufs se rebiffent **du CS du 75 RI de Valence.**
— La panthère Rouge **du CS du 27 BCA Annecy**
— Le grain de sable **du CS du 4 RCS Nancy-Luneville avec la plateforme du comité**
— un tract d'incorporation **du 83 RS de Fribourg.**
— le servant enragé **du 102 GRMCA de Metz.**

4 BIDASSES ACCUSES DE VIOL : UNE CONSEQUENCE DU DRESSAGE PHALLOCRATIQUE

Ils étaient cinq bidasses en perm, cinq futurs « libérables ». Ils avaient pas mal picolé en ce soir d'avril 76. IL était une heure du matin quand, sous le pont de la gare d'Orly, ils ont accosté Monique qui, venant de finir de bosser, rentrait chez elle. La suite se passe de commentaire.

Les 4 bidasses (l'un s'est suicidé durand sa détention préventive) **sont passés en jugement dernièrement. Ils ont écopé de plusieurs années de taule. Il y a eu une grande absente dans le procés : l'armée. On n'en a pratiquement pas parlé. Comme si l'institution militaire n'avait pas une lourde part de responsabilité dans ce crime. Elle qui fait du phallocratisme une vertu guerrière. Comment s'étonner qu'après avoir été dréssé durant près d'un an dans le culte de la virilité et l'idée que la femme n'est qu'un « trou », les cinq bidasses aient trouvé tout naturel d'en violer une .**

Il est à noter que ce que les juges ont condamné, ce sont les « exés » des cinq doldats, pas leur sexisme, en somme, on trouve normal que des militaires veuillent, à tout moment, prouver leur virilité, le tout est qu'ils y mettent les formes. Le président n'a-t-il pas été jusqu'à reprocher aux accusés de « ne pas être allé dans les rues chaudes, vous auriez pu avoir des réductions, étant militaires ».

Et bien nous, nous ne marchons pas dans ce langage qui ne sert qu'à justifier le dressage phallocratique qui fait des ravages dans les casernes. Nous savons combien la lutte contre le sexisme est difficile à mener. Aussi nous nous réjouissons de chaque prise de position de comités de soldatts sur la question ainsi que sur la multiplication de collectifs femmes-armée. Leur existence et leur action doit permettre qu'il n'y ait plus dans l'avenir d'aussi lamentable histoire que celle dont a été victime Monique.

---

pour celles d'entre nous qui sommes méres ou compagnes de soldats, *on en assez* d'être utilisées par l'armée bourgeoise pour faire accepter l'embrigadement à nos fils, à nos copains pendant un an. La hièrarchie pousse même le culot jusqu'à nous envoyer des lettres de conseils et de recommandations. On ne sera pas les méres consolatrices au service de Bigeard et de Massu !

on en a assez de faire les frais :

- du chantage aux perms.
- de l'éloignement des copains, des mutations diverses.
- de l'absence de fric (une solde dérisoire de 240 Fcs par mois)

autant d'éléments qui renforcent la dépendance mutuelle (trés souvent on file du fric au copain). Autant d'éléments qui créent une fausse autonomie pour les copines (on n'ose rien prévoir de sûr pour le week-end, on est nous aussi soumises au bon vouloir de la hièrarchie) Si on n'a pas de boulot dans cette période de crise, on se retouve seule à payer le loyer, les ompôts, ... et on se retourne souvent vers la famille.

on en a assez du mépris vis à vis des femmes quand le copain ou le fils est victime de la répression, d'un accident ou quand il y laisse sa peau.

Nous les femmes, on n'acceptera plus le mur du silence !

Pour toutes ces raisons, nous pensons qu'il est nécessaire pour briser l'isolement des femmes et des compagnes de soldats de se regrouper au sein du Collectif afin de ne pas subir chacune dans notre coin l'oppression des femmes renforcée par l'armée bourgeoise, la multiplication de nos difficultés quotidiennes.

Nos revendications rejoignent celles des soldats en lutte au sein des comités

- choix de la date et du lieu d'incorporation.
- perms régulières et non soumises au chantage.
- dénonciation des brimades phallos à l'armée.
  solde égale au SMIG.

Nous appelons TOUTES les femmes à s'organiser pour lutter contre l'armée bourgeoise.
Isolée l'armée nous ignore et ne nous craint pas.

COLLECTIF FEMMES ARMEE
DE CAEN

Pour contacter le Collectif, réunion tous les 15 jours le jeudi Bâtiment 3 Place Guillouard 20 H 30

Un peu de tendresse

Dans le Simca. Sur le trottoir, deux filles passent.

5 types sifflent : la première se retourne et sourit

15 voix : « salope » ! la seconde ne regarde même pas,

15voix : « bêcheuse, pucelle, salope ...! ».

5 types ne sifflent pas : ce sont des sans-couilles, des pédés. Pas des « Hommes ».

Retour de permission, dialogue :

« J'en ai tronché deux, et toi ? »

J'ai enfilé ma femme 11 fois dans le Week-end.

Les femmes, c'est des trous avec du poil autour, elles ont le choix : salopes ou bêcheuses. Il y en a de deux sortes : les mamans ou épouses d'un côté, qui doivent faire les gosses, laver nos treillis, être à notre service, et puis les autres, celles qu'on consomme en rêves et en paroles plus qu'en actes, les objets qui assouviront la misère de nos sexes.

Les femmes, avant d'arriver à la caserne, on les voyait pratiquement tous un peu comme ça. Depuis, ça s'est multiplié par dix. Ca aussi, ça fait partie de l'armée :on nous le répète, on nous apprend à être des hommes, c'est à dire virils-étalons-dominateurs.

Et pourquoi serions-nous « un cran au-dessus d'elles pourquoi seraient-elles à notre service ? en quoi serait-ce dégradant pour nous de recoudre nous-même nos chaussettes, ou d'accepter sans injures qu'elles peuvent chercher en nous autre chose que se faire épouser ou baiser ?

Les gars, l'armée organise notre misère sexuelle, par exemple en nous envoyant loin de chez nous, ça l'arrange qu'on soit un peu plus paumés. Arrêtons de prendre les femmes pour des trous, ça sera une victoire pour elles comme pour nous , une défaite de plus pour l'idéologie militaire.

Parole de femmes

« Je n'ai pas été incorporée en aout, en octobre, décembre ou plus tard. Je ne le serai jamais puisque JE SUIS UNE FEMME : pas de service national pour moi ! Et pourtant voilà quelques mois, jour après jour, je « pète mon chiffre ».

Certes je ne vis pas l'absurdité et la déshumanisation du monde militaire, je ne subis pas quotidiennement les brimades d'une hièrarchie aveugle, mais je vis une solitude parfois angoissante. Des semaines entières à attendre et à espérer la permission du Week-End... espoir souvent déçu car les permissions sont parcemonieusement distribuées.

Lorsqu'enfin mon Week-end de permission arrive, il faut recoller les morceaux, vivre une vie de couple pour 48 heures avec pour toile de fond l'image obsédante de l'armée, du retour à la caserne.

Je sais que je ne suis pas la seule à vivre cette expérience malheureuse d'une année.

Si j'ai voulu écrire, c'est pour qu'on sache tout le mal que l'on nous fait en nous réduisant aux Voix du Silence.

AVEC TOUTE MES AMIES, NOUS BRISERONS LE MUR DU SILENCE

"Les boeufs se rebiffent"

ACCIDENTS - ACCIDENTS - ACCIDENTS

Ça continue : il ne s'est pas passé une semaine ces temps derniers où l'on ait appris la mort de soldats. La « fatalité » a vraiment bon dos : à **Kelern, Montargis, ou Mourmelon,** la responsabilité du commandement est évidente, les comités de soldats ont dénoncés ces accidents et appelé à la constitution de commissions d'enquête civile.

De ce point de vue, il faut souligner le succès obtenu par la commission d'enquête qui s'était mise en place après la mort de 3 jeunes appelés dans une avalanche dans le massif du TAILLEFER. En effet, pour la première fois dans ce type d'affaire, la plainte des parents des victimes a été transférée de la juridiction civile de Grenoble. Ainsi, M. Bridet a pu avoir accés au dossier de la justice militaire. Si la responsabilité de l'armée est confirmée, le juge ne pouvant accuser des militaires se déclarera incompétent mais cela signifiera qu'il considère les militaires responsables de l'accident. On se trouverait en face de 2 jugements contradictoires)**le civil-le militaire**(, rien n'est prévu dans ce cas. Quoi qu'il en soit, l'ouverture de l'enquête civile est un précédent qui ne peut que nous engager à développer la campagne contre les accidents. Les comités enquêtant sur les morts des manoeuvre « **RHONE 77** » ont prévu un meeting fin janvier la commission de Valence poursuit son travail. Désormais chaque accident doit-être dénoncé, la bataille pour la sécurité se renforcer.

« Mercredi 30 novembre le transmetteur Bertelot du contingent 77/06 reçoit l'ordre de monter une antenne radio à proximité d'une ligne à haute tension. L'ordre vient du capitaine responsable de l'exercice. Bertelot est mort électrocuté sans avoir reçu les premiers soins d'urgence.

« Le lieutenant Sarlat, pressé d'obtenir sa commission radio fait monter à Bruno une antenne-radio sous une ligne haute tension, écrit le comité de soldats de l'EAT Montargis, il manque les ailingues qui doivent assurer la verticalité de l'antenne. Donc aucune sécurité. De plus, le sergent-chef Vielle fait remarquer la proximité de la ligne haute-tension. Le lieutenant Sarlat n'écoutant que sa bravoure, continue à s'entêter et fait monter quand même l'antenne le long du camion (qui sert alors de support) ce qui est formellement interdit).

« L'antenne glisse sur la ligne haute-tension et Bruno Berthelot est électrocuté.

« Ensuite, il aurait fallu appeler d'urgence les pompiers et commencer les massages cardiaques. Que de temps perdu ! On le met dans une jeep et on l'emmène à l'hôpital de Montargis où il meurt trois-quart d'heure après l'accident. » Le texte explique qu'ensuite l'exercice a continué avec un autre camion et un autre appelé...

Le comité de soldats de l'EAT de Montargis dénonce :

— l'irresponsabilité des cadres, l'absurdité de l'ordre d'exercice ;

— le manque de sécurité. Alors que l'armée apprend à tuer il est aberrant de constater qu'un officier ne connaisse pas les plus élémentaires règles de secourisme (bouche à bouche, massage cardiaque) ;

— le peu de cas que l'on fait de la vie d'un appelé. La moindre des choses eut été d'arrêter l'exercice. Au lieu de cela, un autre appelé a été requisitionné pour remplacer Berthelot.

Le comité de soldats de l'EAT de Montargis demande que la municipalité, toutes les organisations syndicales et la population se joignent à lui pour exiger une commission d'enquête civile. »

Suicide et méningite

« Saint-Maixent : un suicide ; une consigne sanitaire pour méningite ! Le comité de soldats de Saint-Maixent dénonce l'abrutissement militaire qui a amené un soldat engagé à sauter du troisième étage. Parce qu'il voulait refuser son contrat et qu'on lui refusait cette possibilité.

« Le cas de méningite entraîne une épidémie partielle. Les méningites arrivent trop souvent dans l'armée pour que cette dernière ne soit pas en cause. Les conditions d'hygiène déplorables et la fatigue entraînent ces épidémies. »

Le comité de soldat

vendredi 18 novembre 1977.

Des parents accusent l'armée

Le père d'une des victimes de l'accident du Nord-Atlas qui a coûté la vie à 32 militaires, M. Mulle a décidé de se constituer partie civile devant le tribunal administratif de Marseille. Celui-ci estime que toute la vérité n'a pas été révélée sur les causes de cette catastrophe. Après avoir entendu les explications de plusieurs officiers supérieurs, M. Mulle s'est déclaré troublé : « Je me demande, a-t-il dit, si cet avion était en état de voler... D'autre part, je pense qu'il aurait été préférable de remettre le départ au lendemain en raison des conditions atmosphériques et de la fatigue de l'équipage. Même si il est vrai qu'on avait changé les moteurs de cet appareil; les autres organes essentiels étaient très vieux et incapables de faire face à une pareille tempête. M. Mulle a souligné qu'il avait, lors de la cérémonie funèbre, refusé de serrer la main d'Yvon Bourges, ministre des armées, comme on le comprend ! Ce n'est pas de l'argent que les parents des victimes réclament mais « uniquement la vérité pour que d'autres catastrophes semblables ne se reproduisent pas ».

A Kelern, dans le Finistère, samedi 10 décembre, des appelés sont en stage commando et malgré des conditions météo défavorables, l'encadrement oblige des soldats à passer « un pont de singes ». C'est un cable tendu à flanc de falaise et à deux mètres au-dessus de la mer. Celle-ci est loin d'être calme ; le vent souffle à 100 km/h. Les pêcheurs n'étaient pas sortis ce jour-là. A 15 h 30, deux soldats sont accrochés au cable. Une lame de fond « inattendue » les emporte tous les deux. Le premier est projeté sur les rochers, il se fracture grièvement la jambe mais on parvient à le repêcher. Daniel Caillilot 19 ans, lui, disparaît sous les eaux. Il sera retrouvé mort, sept heures plus tard, à marée basse.

ACCIDENTS - ACCIDENTS - ACCIDENT

aprés la mort de Bonnefoy

Le 27 septembre, C Bonnefoy appelé au 75r RI de Valence mourrait au cours d'un exercice. Il n'y abait ni infirmier, ni ambulance sur le terrain. Le CS du 75r RI fait le point dans le dernier numéro des « **BOEUFS SE REBIFFENT** »
Extrait :

Mardi 27 septembre 1977 notre camarade C. Bonnefoy appelé de la 77²08 au 75 RI, mourrait au cours d'un exercice à Touland, dans des conditions mystérieuses.

Le lendemain du drame, le Colonel Barreau annonçait qu'une enquête allait être ouverte. Où en est-on ? qu'a-t-on découvert ? comment se fait-il qu'un mois après les faits les parents de Christian eux-mêmes ne disposent encore d'aucun élément sur les causes de la mort de leur fils.

Le Comité de Soldats, conscient d'exprimer la volonté de tous les soldats du 75e RI, exige depuis le début que toute la lumière soit faite, que toute la vérité soit dite. Jusqu'à présent, notreattente est sur ce point déçue !

Qu'on décide en haut lieu de demander l'ouverture d'une enquête, c'est très bien ... Mais alors qu'on veille aussi à ce qu'elle aboutisse, et qu'on nous informe ! Telle est la réaction qu'on est en droit d'attendre de ceux qui ont pouvoir de nous commander.

LES REACTION DE LA HIERARCHIE

Or, à l'évidence, les réactions qu'on a pr enregistrer dans la hiérarchie à la suite du décès n'expriment pas la volonté de faire éclater la vérité, mais plutôt la volonté d'étouffer l'agitation qu'un tel drame ne manque pas de provoquer, à juste titre, parmi les soldats du 75r RI. Cette volonté de la hiérarchie de nous museler, de faire taire notre colère légitime, est apparue à maintes reprises. Rappelons à ce peopos certains faits particulièrement significatifs :

— Immédiatement après la mort de Christian, sur le terrain de Touland, le Capitaine de la 4r Compagnie s'est rendu responsable de violences sur la presonne d'un des camarades de Bonnefoy. Ce dernier, bouleversé par le drame, n'avait pas obéi assez vite à un ordre relatif à sa tenue. Aussitôt, le Capitaine lui est tombé dessus à coup de pieds et de poings. Certes, des violences ne constituent pas un cas isolé à la 4r Cie, des faits semblables s'étaient produits, en particulier lors d'un exercice d'ordre serré.

Mais de telles violences sur les lieux même du décès nous éclairent singulièrement sur l'ambiance de la 4r Cie. Que dire du comportement d'un gradé qui, alors qu'un de ses soldats vient de mourrir sous les yeux de toute la section, ni trouve rien de mieux à faire que de brutaliser un autre soldat pour une absurde question de tenue ? En fait de comportiment intolérable est très clair. Il traduit la trouille de la hiérarchie dès que le troupeau docile qu'elle fait de nous tous tend à se désagréger, remettant ainsi en cause son autorité.

La section de Christian était bouleversée : elle n'était plus un troupeau, mais de nouveau un groupe d'individus pour qui les ordres, la discipline, les grades, toutes les fausses valeurs véhiculées par l'armée néavaient plus aucun sens face à la mort d'un camarade. Donc la section devenait dangereuse et, en dognant, la crevure de service semble n'avoir fait que son devoir de crevure, puisque, présent sur les lieux, le colonel n'a pas bronché lors des brutalités. Mais sans doute, le colonel n'a-t-il rien vu... Ces brutalités n'ont fait que rendre les gars plus imperméables encore aux ordres, et pratiquement la section a rompu les rangs. Et le soir à la caserne, nombreux étaient ceux qui se demandaient s'ils n'allaient pas immédiatement s'znfuir de ce lieu de mort.

— Deuxième exemple de réactions de la hiérarchie à la suite du décès : la présentation des faits au régiment par le colonel Barreau.
Le lendemain tout le régiment était réuni pour écouter le colonel. Seule la 4r Cie n'avait pas été amenée là. Est-ce un hasard ? où bien craint-on que le discours funèbre ne passe vraiment pas ? « Pour la troisième fois en 2 mois le destin a frappé à la porte du 75r RI » telles ont été les paroles du colonel qui faisait allusion à la mort d'un officier supèrieur et au décès dufils d'un sous officier. « Non colonel ! » Ce n'est pas un e façon de présenter les choses. Les deux décés précédents n'ont rien avoir avec la mort de notre camarade et surtout pas le décés d'un membre de la hiérarchie militaire. Nous comprenons bien que pour vous il iest plus commode de montrer le 75r RI sous le jour d'une grande famille solidaire, du colonel jusqu'au 2r classe. Pour nous il n'in est rien qu'un lieu d'emprisonnement, d'humiliation et parfois même un lieu de mort. Christian Bonnefoy a trouvé la mort en ce lieu.

Si les causes exactes de cette mort ne sont pas encore connues, vu la façon ultra-secrète dont a été menée l'enquête et son absence de résultats les carences au niveau de la sécurité et les faits rappelés plus haut, pèsent suffisamment lourds au passif de votre régiment pour vous interdire de vous approprier la mémoire de Christian. C. Bonnefoy commes nous tous n'ap partenait pas au 75e R.I. Comme nous tous il en était seulement l'otage.

— D'autres réactions ont été, celle-là dictées par le besoin de se porter consultant ne donne jammais lieu à des représailles sur les perms, mais seule la necessité de soins peut justifier qu'on soit bloquer le week-end. Ainsi encore, le fait que subitement in envoie désormais un infirmier sur le terrain d'exercice (pour combien de temps) ou encore la visite médicale collecti-

ACCIDENTS - ACCIDENTS - ACCIDENTS

ve de la 77/08 (limité d'ailleurs à une prise de température). Dans les temps qui ont suivi notre collage d'affiches dans Valence, la plupart d'entre elles ont été arrachées ou recouvertes, un proverbe dit : « il n'y a que la vérité qui fache ».

A la caserne, une cascade d'interrogatoires se sont déroulés dans la 4e Cie, tout de suite après le décès. En outre, comment expliquer que brusquement depuis quelques jours, on contrôle et fouille les gars qui rentrent de quartier libre ou de perm de nuit, comment expliquer la présence des flics à plusieurs reprises aux alentours de la caserne ? Pourquoi le Colonel a-t-il dormi à la caserne la nuit précédent le premier départ en perm de la 77/10 ?

Le pourquoi de tout cela : La campagne lancée à l'initiative du Comité de Soldats pour que cette affaire ne soit pas enterrée comme tant d'autres. Car notre campagne se développe et fait peur. Dans notre communiqué, dans nos affiches nous appelions à la création d'un Comité de Vigilance Civil, regroupant tous ceux qui veulent rompre le silence orchestré par la hièrarchie autour de la mort de notre camarade et lutter pour que les véritables responsabilités soient exposées au grand jour.

Ce comité existe et se renforce, une pétition a déjà été signée par plus de 115 personnes, parmi lesquelles des adjoints au maire de Valence, un ancien officier de la résistance, des enseignants, des éducateurs, des écclésiastiques, et par des organisations syndicales et démocratiques. D'autre part, nous avons rencontré la famille de Christian, car pourquoi le colonel aurait-il seul le droit d'entrer en contact avec les familles des appelés morts en service ?

VOILA EN EFFET DE QUOI EFFRAYER TOUS CEUX QUI NOUS COMMANDENT !!!

4 morts a mourmelon

Quatre soldats du 4e R.C.S. de Nancy sont morts le 6 janvier alors qu'ils se rendaient en jeep en manoeuvre au camp de Mourmelon. Un premier incident sans gravité avait forcé la jeep a s'arrêter sur le bas côté de la route, un camion-citerne qui dépassait a ce moment la colonne a dérapé sur un eplaque de verglas et a broyé la jeep, tuant ses 4 occupants : **Y. Giraud, A. Perrot, E. séve, Dromat,** fatalité ? là encore, il semble plutôt que le commandement ait des responsabilités dans le drame.

Les bidasses du 4e RCS partant en manoeuvre avaient du se lever à 3 H 30 ce matin-là pour être prêts à démarrer à 5 H, inutile de dire qu'ils ne devaient guère être en forme. Aucun équipement spécial n'avait été prévu pour rouler sur le verglas, les camions et jeeps n'avaient pas de pneus cloutés, de clignotant et ceinture de sécurité, on connait pas à l'armée, et puis, alors qu'une jeep-radio ne doit pas transporter plus de 3 personnes, il y avait 4 passagers.

Après l'accident, certains gradés semblaient surtout préoccupés de récupérer les tenues militaires des victimes. Le Comité de Soldats du 4e RCS de Nancy a dénoncé, dans un communiqué de presse, les conditions de sécurité douteuses durant la manoeuvre.

« Ces morts prévisibles de garçons qui étaient nos camarades de chambrée déterminent notre volonté de faire toute la lumière sur cette affaire et a prolonger notre action en luttant pour de meilleures conditions de sécurité et de vie dans les casernes, pour la reconnaissance de notre digneté d'individus a part entière ».

Ils avouent

Le 23 avril dernier, le soldat Gérard LERICHE, mourait écrasé entre 2 chars, sur une aire de garage à Carpiagne. A l'époque, le Comité avait tout fait pour éclater la vérité sur cette affaire : tracts, conférence de presse. Mensonge, mépris, telle était l'attitude de la hièrarchie, qui, comme à son habitude, invoquait la fatalité, ou mieux, rejetait la fatalité de l'accident sur la victime.

Aujourd'hui, le Comité a la *preuve officielle que la hièrarchie est responsable par le non respect des consignes de sécurité, de cet accident, et qu'elle le reconnait* !

En effet, dans une note de service à deffusion restreinte, signée par le chef de corps on y trouve :

Objet : Le chef, un responsable. Le chef ordonne, contrôle, rend compte, il est conscient, disponible, responsable. Or des faits récents, une observation quotidienne démontrent que trop souvent ses fonctions éssentielles sont mal exercées, ses qualités de base méconnues ...

Et on peut lire aussi...

Transgression des règles les plus élémentaires de la sécurité individuelle et collective, en particulier celles qui concernent l'utilisation des véhicules (civils et militaires et des engins blindés).

Et en conclusion de cette note, le chef de corps écrit :

« La fatalité, ça n'existe pas ! Vous êtes responsables chacun, à votre niveau des ordres que vous devez donner des contrôles que vous devez exercer, des comptes-rendus que vous devez fournir ...»

La fatalité, ça n'existe pas, tiens tiens, le chef de corps lrait-il notre journal ? Quel bel aveu, quelle lucidité de jugement, nous apporte cette circulaire, quelle confirmation de nos dires. En effet, nous avions toujours refusé de considerer que cet « accident » était du à la fatalité, et nous avions expliqué pourquoi les conditions de sécurité n'avaient pas été respectées.

— Pas de chef de peloton sur le terrain.
— Pas d'espace réglementaire entre chaque char.
— *Pourquoi les chars ont été gardés en épis seulement aprés l'accident ?*

CETTE PREUVE DE CULPABILITE, NOUS LA VERSONS AU DOSSIER LERICHE, QUI NE SE REFERMERA POUR NOUS, QUE LE JOUR OU UNE COMMISSION D'ENQUETE MIXTE (CIVILS ET MILITAIRES) SERA CREE COMME NOUS LE DEMANDONS !!!

Extrait de "*Pour une poignée de chars*"
journal du comité de Carpagne.

LETTRE OUVERTE A GISCARD D'UN ANCIEN APPELE

La hargne du pouvoir envers les soldats en lutte semble n'avoir pas de limites : il y a 3 ans, alors qu'il était « sous les drapeaux », Rolland Veuillet avait pris une fausse permission pour participer au congrés des Jeunesses Communistes. Non seulement, il s'est retrouvé au trou mais le voilà aujourd'hui déchu de ses droits civiques. Nous reproduisons ci-dessous le texte de la lettre ouverte que Roland a adressé à Giscard; notre « Grand Humaniste » n'a pas encore daigné y répondre.

Monsieur le Président de la République

(...)Caporal au 42e régiment d'infanterie mécanisée stationné à Wittlich en Allemagne Fédérale, dès que mon appartenance au mouvement de la Jeunesse Communiste fut, par suite des dossiers, découverte, je fus soumis à un régime spécial. D'autant plus spécial, qu'un Comité de soldats venait de naitre, avec un fort soutien de l'ensemble des appelés, gagnés par l'audience des tracts distribués massivement. Et dont la Sécurité Militaire, faute de preuve, malgré ses enquêtes acharnées ne parvenait pas à découvrir les auteurs. Quoi de plus encombrant, dans un régiment où les gens sont déportés à plus d'un millier de kilomètres de chez eux, vivant des conditions d'existence difficiles, soumis à un rythme d'exercices militaires intensif dont il n'apprécient guère le sens, subissant dans leurs isolements les caprices de la hiérarchie, qu'un comité de soldats répondant aux justes revendications de l'ensemble, démontrant le rôle de répression populaire de cette armée et, qui de plus les organise pour la lutte?

La seule réponse de l'etat-major fut la répression, la SM assurait cette basse besogne avec l'aide gracieuse de l'encadrement : menaces, chantages, jeux de délation, pressions diverses... Mais ce remue-ménage ne faisait qu'accroitre l'audience et le crédit du comité de soldat.

Il fallait sanctionner les têtes connues, supposées « meneurs » de cette organisation pour intimider. Pour ma part, je devais affronter une averse de provocations et d'insultes pour les motifs les plus futiles. J'avais droit aux pires sanctions : en l'espace d'un stage commando trois demandes de punition furent enregistrées contre moi (...) Mais ces demandes de sanctions furent « mises de coté » (les propos sont du colonel) lorsqu'on trouva encore mieux : me faire comparaitre devant un tribunal militaire. Le prétexte fut trouvé.

M'étant absenté trois jours et quelques heures au début du mois de mai 1975 pour me rendre à Paris au congrès nationale des JC (dont j'avais été élu délégué par la fédération de Savoie) alors que j'avais fini mon service de patrouille militaire et que pour ce week-end j'étais consigné sanitaire, pour être vacciné. De retour au régiment, je fus incarcéré pendant 30 jours pour abandon de poste et informé que je comparaitrai devant la justice militaire pour abandon de poste (une deuxième fois) et désertion à l'étranger (...)

La disproportion entre ce qui est communément appliqué et ce qui me fut réservé démontre de fait, ce qui est dit plus haut, que le motif véritable n'était pas cette absence, mais la volonté de sanctionner sévéremment et par le biais ma présumée participation au comité de soldats, la volonté de mater le mouvement des soldats et de leur comité (...)

Par la suite, une fois sorti de prison, je fus muté au 1r régiment de Cuirassier à St Wendel en RFA toujours. L'affaire était enterrée, une note de service le confirmait. Mais elle fut ressortie, lorsque dans mon nouveau régiment, la présence d'un comité de soldats apparut par voie de tracts et surtout lorsqu'il acquit une grande considération de tous les soldats après une action démontrant la responsabilité de l'armée dans un accident qui entraina la mort d'un de nos camarades, les appelant à se mobiliser pour protester (...)

Je fus convoqué a Landau, le 19 novembre 1975 alors que mon service était terminé, depuis quelques jours.

En plus des sanctions, j'appris par la suite ma radiation des listes électorales.

Cette mesure est scandaleuse! (..)

Elle prouve une chose, c'est que les TPFA ne sont que parodie de justice, une autre c'est qu'ils servent à organiser la répression politique dans les casernes à partir des antécédants, à l'aide on le suppose de fichiers; en prétextant n'importe quel motif et en se donnant une apparence juridique.

Monsieurs le Président de la République, cette grave mesure prise à mon égard à un résultat certain, elle me confirme la justesse de mon jugement sur l'armée et renforce la détermination de mon soutien aux luttes des soldats et du comité national de soutien aux luttes des soldats.

Je vous demande toutes fois de rémédier à cette injustice manifeste, vous en conviendrez.

Roland Veuillet (La Ciotat)

TRIBUNE LIBRE

Nous publions, ici, en tribune libre, de larges extraits d'un texte d'un certain nombre de camarades antimilitaristes révolutionnaires sur la conception du soutien au mouvement des soldats.

D'accord, pas d'accord ? Avos plumes !

(...) L'armée contre laquelle nous combattons est à la fois un produit de la société de classe où la bourgeoisie domine et exploite les travailleurs, et un instrument de choix pour perpétrer cette exploitation. Cet instrument est d'autant plus dangereux qu'elle propage le mythe et l'illusion d'un organisme à part dont la vocation serait de « défendre » les intérêts de la notion, toute classe confondue. C'est pourquoi dans le contexte actuel de crise, nous pensons que l'avénement éventuel de l'Union de la Gauche au gouvernement et l'attribution du Ministère de la Défense à un mimbre d'un des trois partis du Programme Commun ne changera rien de fondamental à la situation actuelle si on s'en tient aux prises de position du Parti Communiste et du Parti Socialiste sur la défense nationale et l'armée. Qelques soient les vicissitudes éléctorales, l'armée restera un des piliers du régime capitaliste. Nous dénonçons clairement et fermement toute politique qui, ravalant la façade, perpétue ces mythes et ces illusions dans l'esprit des travailleurs. S'impose donc l'exigence d'une activité antimilitariste révolutionnaire organisée tant à l'intérieur des casernes que dans les collectifs la rges contre la repression.

Contre l'armée bourgeoise

D'autre part l'antimilitarisme révolutionnaire ne considère pas l'armée bourgeoise comme un secteur unique et cloisonné. En luttant contre l'armée nous luttons contre un organe particulièrement redoutable de tout un type de société et nous ne nourrissons absolument pas l'idée que démanteler l'armée bourgeoise suffirait à lui seul à détruire la société d'exploitation qui l'engendre et la nourrit. De même la contrainte et la viiolence spectaculaires que subissent les soldats sont représentatives de la contrainte et de l'oppression que subissent les travailleurs dans la société bourgeoise extuelle et qui se répercute dans la vie quotidienne.

Pour la révolution

Etre révolutionnaire et vouloir la révolution c'est lutter pour une rupture radicale avec la société d'exploitation capitaliste. Or l'expèrience prouve et le Chili est là pour nous le rappeler plus cruellement que jamais les classes dominantes ne se laissent déposséder de leur pouvoir sans utiliser l'ensemble de leurs corps repressifs pour l'empêcher, en tenant compte de cette leçon, les antimilitaristes révolutionnaires ont pour visée et ils le déclarent publiquement, de miner l'armée bourgeoise en soutenant politiquement les luttes et les formes d'organisations autonomes et clandestines que se sont donnés les soldats. De même nous nous battons dans nos lieux de travail, partout où nous sommes, pour que par tous les moyens de lutte politique y compris l'autodéfense, nous sachions nous donner les moyens de faire face à la violence de la gourgeoisie.

(...) Aujourd'hui, malgré la disparition des formes d'organisation antimilitariste dont nous avons parlé au début, l'antimilitarisme révolutionnaire est vivant là où il a su se lier à la réalité :

— soit en fournissant aux comités de soldats l'appui matériel nécessaire à leur intervention, leur structuration et leur coordination .
— soit par la dénonciation de l'idéologie militariste (nationalisme, fêtes patriotiques, étude des manuels d'histoire), la dénonciation de la phallocratie cultivée et exaltée dans et par l'armée, l'information des futurs appelés sur ce qui les attend et une fois qu'ils sont encasernés...

toutes tâches que le mouvement ouvrier traditionnel, force est de le constater, n'assure pas.

Regroupons-nous

A partir de ces pratiques isolées, conduites par des groupes antimilitaristes locaux, face à le situation politique extuelle et aux échéances prochaines,? nous affirmons la necessité qur le plan national d'un mouvement antimilitatiste révolutionnaire. Et partant des pratiques relevées plus haut nous recherchons et nous invitons tous ceux qui se sentent concernés à assumer avec nous cette recherche des formes les plus adéquates et adaptées de ce mouvement.

P. Halbwachs (ancien directeur de publication de « lutte Antimilitariste »)

des membres du CLAM de Villeneuve
présents au CNSLS
UTCL (commission « armée »)

Répression à Belfort

COMMUNIQUE DE LA F.E.N. RHÔNE
35e R.I. BELFORT

Des bulletins de liaison d'un « Comité de soldats » sont diffusés dénonçant quelques anomalies.

A quelques jours de la quille, l'armée règle ses comptes -intérogatoires de « libérables », invite à la délation etc. Des soldats soupçonnés d'avoir appartenu dans le civil à des organisations syndicales et démocratiques deverses sont isolés du lot.

Bien que niant leur participation à un comité de soldats, ils sont sanctionnés au titre de l'article 231 du code de discipline des Armées pour « tentative d'atteinte à la neutralité de l'Armée ». Mutés dans divers camps, ils purgent une peine de 60 jours d'emprisonnement, au-delà de la durée légale .

Aucune preuve, aucune défense, leur voix n'est pas entendue. On règle les comptes en famille.

Entre autres victimes de cette atteinte aux libertés notre camarade Bernard COLLONGES, éducateur syndiqué au SNPES. La section du Rhône du SNPES s'indigne de cette nouvelle atteinte aux droits des soldats dans les casernes.

— s'éléve avec véhémence contre une procédure disciplinaire prise à l'encontre de soldats, sans qu'aucune preuve n'ait pu être apportée par l'autorité militaire aux accusations qu'elle formu lait.

— mesure l'arbitraire de l'emprisonnement de notre camarade à la discrétion et au grand voile de l'armée tiré sur cette affaire.

— souligne le préjudidce causé à Bernard et à ces camarades par cette mesure qui lui interdit de reprendre son travail à la date prévue, le 3e décembre et le place ainsi dans une position difficile vis à vis de son administration.

— engage toutes actions possibles avec toutes les organisations démocratiques pour obtenir la libération de notre camarade ainsi que des autres victimes de la répression dans l'armée.

Par ailleurs, une pétition exigeant la libération de Bernard Collonges circule dans la région.

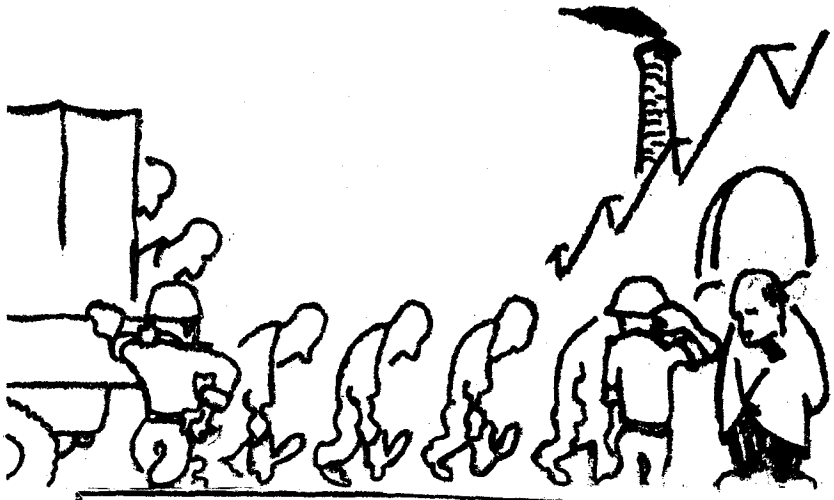

Lettre à la municipalité socialiste d'Angers

« Monsieur le maire,

« Le Collectif national de soutien aux luttes des soldats, section d'Angers, tient à vous informer quractuellement une campagne pour les transports gratuits, impulsée par les comités de soldats, se déroule dans toute la France. Pour sa part, le collectif angevin entend populariser ce mouvement sur la ville d'Angers elle-même. Pour ce, des lettres ont été envoyées à différentes organisations syndicales, populaires, démocratiques et politiques, une campagne d'affichages et d'information a été lancée et, nous nous adressons plus particulièrement à vous maintenant pour vous poser les questions suivantes :

— Pensez-vous qu'avec 240 F par mois, un appelé puisse se permettre de dépenser 1/3 de sa solde rien qu'en transports ?

— Croyez-vous normal qu'un appelé, ayant souvent plusieurs heures de train derrière lui, soit obligé quand il rentre de permission d'accomplir le trajet de la gare à la caserne à pied ou en taxi payant ?

— Alors que les chômeurs bénéficient de la gratuité des bus angevins, à juste titre d'ailleurs, estimez-vous juste que les appelés eux n'en bénéficient pas ?

« S'appuyant sur le fait que plusieurs villes ont déja fait un effort dans le sens d'une amélioration des conditions et du mode de transport des appelés, le collectif d'Angers demande à la municipalité de gauche, que vous représentez, de prendre position sur les revendications suivantes, pour tous les appelés :

— sur le plan national : gratuité du réseau SNCF, amélioration des conditions de transport (wagons surchargés...) ;

— localement : gratuité du réseau des autobus de la ville, prise en charge par la municipalité du transport gare-caserne et caserne-gare.

« Sachant que vous considerez comme nous qu'une solde de 240 F mensuels ne peut suffire à satisfaire tous les besoins élémentaires de loisirs et de culture que chaque citoyen est en droit d'attendre, nous ajoutons aux points précédents les revendications suivantes pour les soldats du contingent :

— gratuité des piscines municipales ;

— gratuité des inscriptions aux MJC ;

— droit à des réductions importantes (50 %) aux entrées de cinéma, concert, théâtre...

« Nous osons espérer que la mairie socialiste tiendra compte de ces différents points, et les renforcera par son point de vue, ses réponses et ses projets, dans l'optique de leur satisfaction.

« Nous sommes, M. le maire, à votre disposition pour toute entrevue que vous jugerez souhaitable et vous remercions d'avance de l'intérêt que vous voudrez bien porter à cette lettre.

« Respectueusement. »

CNSLS Angers

ECHOS DU CNSLS

le 11 novembre a été « fêté » d'une manière assez originale à Lyon. Ce jour-là, le progrés, le journal local, a donné la parole à tous ceux qui luttent contre l'institution militaire. Le progrés ? en fait, on l'aura compris, il s'agissait d'une édition pirate lancée à l'initiative du CSLS Lyonnais, du comité Larzac, du comité de lutte des objecteurs, du mouvement d'action judiciaire, du groupe d'action et de résistance à la militarisation ...

« y'a des gens qui ne sont pas d'accord : y en a qui y vont et qui contestent, qui forment des comités de soldats. Tous ces gens là on ne les rate pas, on les fout au trou pour un moment. Des groupes et des individus se battent sur Lyon et luttent contre toute forme de militarisation depuis des années.

y en a qui refusent de faire le service militaire : les objecteurs, les insoumis, les antimilitaristes, les pacifistes...

De tout ça, le Progrès, journal quotidien républicain, il en parle pas. Par contre, quand le général Duchnock remplace le général Ducon à la tête de la première division, on a droit à une page entière, quand l'adjudant chef Dumollet, aprés trente ans de service à torturer du viet ou du fellouze, a droit à la légion d'honneur une demi-page (faut quand même respecter la hièrarchie !)

Alors nous, puisque le Progrés y veut pas faire son boulot, on a décidé de le faire à sa place !

Les flics et militaires du coin n'ont pas l'air d'apprécier la plaisanterie, ils ont fait la chasse aux exemplaires pirates, ils ont perquisitionné l'imprimerie AIPN accusée d'avoir réalisé le canard. Il s'agit là d'une atteinte à la liberté d'éxpression. Les groupes à l'origine de l'édition pirate disent porter l'entiere responsabilit)é du Progrés et être prêts à en assumer les effets judiciaires. Mais que l'on sache d'ores et déjà que ce procés ne sera pas le notre mais celui de l'armée.

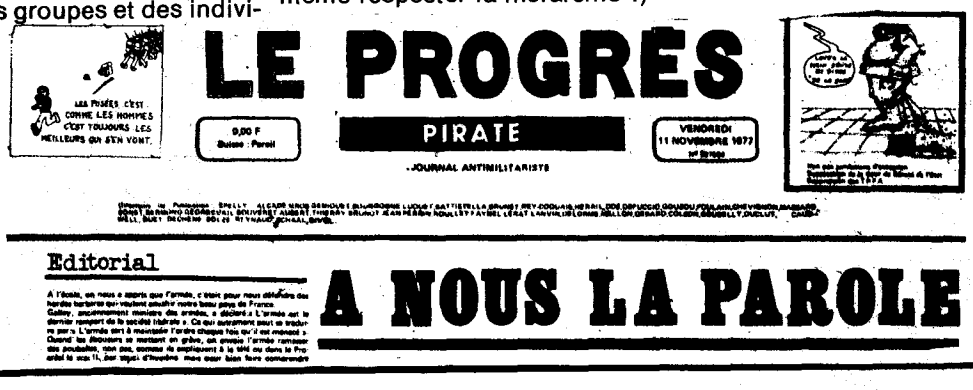
LE PROGRÈS

PIRATE

JOURNAL ANTIMILITARISTE

Editorial

A NOUS LA PAROLE

Depuis deux ans le Comité de Souge réclame la gratuité du trajet caserne-gare pour les départs et retours lors des permissions et la mise à la disposition de transports gratuits le soir pour le soldats qui désirent se rendre en ville en quartier libre. Les autorités militaires s'en moquent. Nous n'en sommes pas étonnés. Pour beaucoup de soldats, éloignés de 20 Km de la ville, comme ceux de Mérignac ou de Souge.

En conséquence, nous vous demandons d'étudier les possibilités qui sont en votre pouboir et qui vont dans le sens d'une amélioration des conditions de vie des soldats, à savoir :

— les transports urbains gratuits, sur présentation de la carte militaire.

— la mise à la disposition des soldats, d'autobus urbains pour effectuer le trajet caserne-ville, pour chaque permission hebdomadaire

— la mise en place de lignes régulières permettant aux soldats de se rendre en ville le soir.

En prenant ces décisions, vous aiderez les soldats à conquérir leurs droits, comme le souhaitent de nombreux travailleurs et démocrates de ce pays

Collectif Bordelais de soutien aux luttes des soldats c/o LIB 33
26 rue Saint James BORDEAUX

sur le sahara

Plusieurs collectifs de ville ont engagé une action de dénonciation des préparatifs militaires contre le peuple saharaoui. Ainsi le collectif parisien a distribué un tract aux permissionnaires. A Nancy, le CAM a mis en parallèle « la guerre au Sahara » et « la fermeture des aciéries lorraines ». Pour résister à la concurrence internationale et maintenir leur profit, les patrons de l'acier français liquiident, au mépris du sort de milliers de travailleurs lorrains toute une région de tradition industrielle et construident « au bord de l'eau » d'énormes complexes jugés plus productifs (Fos, Dunkerque (, alimentés par des minerais riches importés. Minerai de Mauritanie par exemple dont les bas prix sont controlés par des groupes sidérurgiques français. A Lyon et à Toulouse, les collectifs ont tenu des réunions contre l'intervention néocoloniale.

Tournée de M. LEFORESTIER : ça continue et c'est toujours une tournée "pas comme les autres"

vendredi 27 à Saint-Brieux
samedi 28 à Brest -parc des expo-
mercredi 31 à Joue les Tours (palais des sports)
mercredi 1° février à Morlaix -salle des sports-
jeudi 2 février à Nantes -champs de Mars-
vendredi 3 à Lorient
samedi 4 à Guingand -parc des expo-
lundi 6 à Rennes
mardi 7 à Bordeaux
mercredi 8 à La Rochelle -parc des expo-
jeudi 9 à Angoulême
vendredi 10 à Cahors
samedi 11 à Toulouse
mardi 14 à Pau
mercredi 15 à Périgueux

ECHO DES CASERNES N° 6
Directeur de Publication : D. Guérin
Edité par Ed. G.L.
8 rue du Grand Prieuré 75 011 Paris
Imprimée par Rotographie
N° com. paritaire 58 834
N° ISSN 0150-5610

En vous abonnant, vous nous permettez de continuer à vivre sans accumuler les dettes. Abonnement 1 an (10 numéros) :

France - pli ouvert	40 F
France - pli fermé	60 F
Étranger - pli fermé	80 F
Chômeurs, appelés, femmes et compagnes d'appelés	30 F
Abonnement de soutien	100 F et plus

L'ECHO DES CASERNES BP 328 75 624 PARIS CEDEX 13 YLS-E